



**Projet GCP/RAF/479/AFB**

«Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux  
à la sécurité alimentaire en Afrique centrale»

**ATELIER DE LANCEMENT ET DE PLANIFICATION 2014  
DES ACTIVITES DU PROJET  
"RENFORCEMENT DE LA CONTRIBUTION DES PRODUITS  
FORESTIERS NON LIGNEUX A LA SECURITE  
ALIMENTAIRE EN AFRIQUE CENTRALE"**



**03 - 05 Juin 2014**

**Hôtel Umubano, Kigali-République du Rwanda.**

**RAPPORT FINAL**

**Octobre 2014**



**Projet GCP/RAF/479/AFB**

"Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux  
à la sécurité alimentaire en Afrique centrale"

**ATELIER DE LANCEMENT ET DE PLANIFICATION 2014  
DES ACTIVITES DU PROJET  
"RENFORCEMENT DE LA CONTRIBUTION DES PRODUITS  
FORESTIERS NON LIGNEUX A LA SECURITE  
ALIMENTAIRE EN AFRIQUE CENTRALE"**

**03-05 Juin 2014**

**Hôtel Umubano, Kigali-République du Rwanda.**

**RAPPORT FINAL**

Par:

**Laurent GASHUGI**

**Octobre 2014**

Projet financé par :



Ce rapport fait partie de la documentation du projet GCP/RAF/479/AFB sur le "Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique centrale".

Ce document a été réalisé avec l'aide financière de la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC). Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de la FAO et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de la BAD/FFBC.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO 2014

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request) ou adressée par courriel à [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO ([www.fao.org/publications](http://www.fao.org/publications)) et peuvent être achetés par courriel adressé à [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org).

# TABLE DES MATIERES

<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>v</b>
<b>ABREVIATIONS .....</b>	<b>vii</b>
<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>viii</b>
<b>RESUME.....</b>	<b>ix</b>
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>2. OUVERTURE DES TRAVAUX DE L'ATELIER .....</b>	<b>2</b>
2.1 Cérémonie officielle d'ouverture.....	2
2.2 Introduction à l'atelier.....	3
2.2.1 Présentation des participants .....	3
2.2.2 Mise en place du bureau de l'atelier .....	4
2.2.3 Expression des attentes des participants.....	4
2.2.4 Discussion et adoption du programme de l'atelier.....	4
<b>3. CONTEXTE DU PROJET.....</b>	<b>5</b>
3.1 Présentation des objectifs, résultats attendus, indicateurs du projet par M. Ousseynou Ndoye, Coordonnateur Régional du Projet.....	5
3.1.1 Problèmes/questions à aborder par le projet .....	6
3.1.2 Conception du projet .....	6
3.1.3 Parties prenantes et bénéficiaires cibles.....	7
3.2 Présentation de l'état d'avancement du projet de février à mai 2014 par M. Ousseynou Ndoye, Coordonnateur Régional du Projet.....	7
<b>4. PLANIFICATION OPERATIONNELLE DES ACTIVITES PREVUES POUR 2014.....</b>	<b>8</b>
4.1 Revue des activités du projet en 2014 et les approches pour les mettre en œuvre par M. Ousseynou Ndoye, Coordonnateur Régional du Projet.....	8
4.2 Plan de travail préliminaire des coordinations régionales et nationales par M. Ousseynou Ndoye, Coordonnateur Régional du Projet et les Coordonnateurs nationaux...8	
<b>5. PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET DEFINITION DES MODES DE COLLABORATION .....</b>	<b>10</b>
5.1 Procédures de la BAD par M. Pierre Nguinda.....	10
5.2 Procédures opérationnelles du Projet par M. Ousseynou Ndoye, Coordonnateur Régional du Projet .....	10
5.3 Communication au sein de l'équipe, site web et autres outils informatiques par M. Ousseynou Ndoye, Coordonnateur Régional du Projet.....	10
5.4 Termes de référence et l'importance des comités consultatifs nationaux du Sous-Groupe de Travail PFNL de la COMIFAC par M. Ousseynou Ndoye, Coordonnateur Régional du Projet .....	10
<b>6. RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER.....</b>	<b>12</b>
<b>7. CEREMONIE DE CLOTURE.....</b>	<b>13</b>

<b>8. ANNEXES</b> .....	<b>14</b>
8.1 Liste des participants .....	14
8.2 Termes de référence et programme de l'atelier.....	17
8.3 Attentes des participants.....	20
8.4 Allocution d'ouverture du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique centrale, M. Dan Rugabira .....	22
8.5 Allocution d'ouverture du Délégué du Représentant de la BAD au Rwanda, M. Joseph Nyirimana .....	25
8.6 Allocution d'ouverture du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, M. Raymond MBITIKON .....	27
8.7 Discours d'ouverture de Son Excellence le Ministre des Ressources Naturelles du Rwanda, M. Stanislas KAMANZI.....	29
8.8 Termes de référence des comités de pilotage.....	31
8.8.1 Comité de Pilotage Régional du projet GCP/RAF/479/AFB; crée par décision COMIFAC numéro 001/SE/COMIFAC/2014 du 28 mai 2014.....	31
8.8.2 Comité de Pilotage National .....	32
8.9 Elaboration des plans de travail semestriel .....	34
8.9.1 Plan de travail semestriel de la coordination régionale .....	34
8.9.2 Plan de travail semestriel : synthèse des pays du Burundi, de la Guinée Equatoriale, du Rwanda, de Sao Tomé et Príncipe, du Tchad.....	41
8.10 Discours de clôture de la Directrice générale adjointe des forêts et de la conservation de la nature Représentant du Ministre des Ressources Naturelles du Rwanda .....	44
8.11 Communiqué final de l'atelier .....	45

## ABREVIATIONS

<b>CCN-PFNL</b>	: Comité consultatif national sur les PFNL
<b>CNP</b>	: Coordonnateur National de Projet
<b>COMIFAC</b>	: Commission des Forêts d’Afrique Centrale
<b>Congo</b>	: République du Congo
<b>CPN</b>	: Comité de Pilotage National
<b>CPR</b>	: Comité de Pilotage Régional
<b>CR</b>	: Coordonnateur Régional
<b>FAO</b>	: Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture
<b>FBA</b>	: Field Budget Authorization
<b>FFBC</b>	: Fonds Forestier pour le Bassin du Congo
<b>FIPAC</b>	: Forum International sur les Peuples Autochtones d’Afrique centrale
<b>LoA</b>	: Lettre d’accord ou Protocole d’accord
<b>OMD</b>	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>PC</b>	: Plan de Convergence
<b>PFN</b>	: Point Focal National
<b>PFNL</b>	: Produits Forestiers Non Ligneux
<b>PME</b>	: Petites et Moyennes Entreprises
<b>PTA</b>	: Plan de Travail Annuel
<b>REDD</b>	: Réduction des émissions de gaz à effets de serre issues de la déforestation et de la dégradation des forêts
<b>RDC</b>	: République Démocratique du Congo
<b>RCA</b>	: République Centrafricaine
<b>SIM</b>	: Système d’Information sur les Marchés
<b>TdR</b>	: Termes de Référence

## AVANT-PROPOS

La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) dans la mise en œuvre de son Plan de Convergence (PC) en général et des axes liés aux produits forestiers non ligneux (PFNL) en particulier a depuis 2005, supervisé la mise en œuvre des projets sous régionaux suivants sur ces produits en Afrique centrale avec l'appui des partenaires notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) :

- GCP/RAF/398/GER "Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des produits forestiers non ligneux", mis en œuvre de 2005 à 2008 au Cameroun, en République Centrafricaine (RCA), en République du Congo, en République Démocratique du Congo (RDC), en Guinée Équatoriale et au Gabon ;
- GCP/RAF/408/EC "Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux en Afrique centrale", mis en œuvre de 2007 à 2011 au Cameroun et en RDC ;
- GCP/RAF/441/GER "Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux", mis en œuvre de 2009 à 2013 au Gabon, au Congo et en RCA.

La COMIFAC continue ce processus via le projet GCP/RAF/479/AFB. Ce projet contribue à la réduction de la pauvreté et à la gestion durable des PFNL en Afrique centrale en général et en particulier au Burundi, en Guinée Equatoriale, au Rwanda, à Sao Tomé et Príncipe et au Tchad à travers la gestion et la valorisation de ces produits. Le projet est mis en œuvre par la FAO sous la supervision de la COMIFAC. Il est financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC) pour une période de trois ans (4 février 2014 – 3 février 2017).

Après la mise en place institutionnelle, la FAO, en collaboration avec la COMIFAC et les gouvernements des pays impliqués dans cette initiative a organisé l'atelier de lancement et de planification des activités dudit projet pour l'année 2014, objet du présent rapport.



## RESUME

Le projet GCP/RAF/479/AFB "*Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique centrale*" a démarré en février 2014 par la mise en place institutionnelle de sa coordination régionale à Libreville au Gabon (Bureau sous régional de la FAO pour l'Afrique centrale) et ses coordinations nationales dans les pays concernés par le projet, à savoir : le Burundi, la Guinée Equatoriale, le Rwanda, le Sao Tomé et Príncipe et le Tchad. Un atelier de lancement officiel de ce projet s'est tenu à Kigali (Rwanda) du 03 au 05 juin 2014, et le présent document constitue le rapport de ce lancement.

L'atelier visait principalement à informer les parties prenantes sur le projet et à discuter ses activités ainsi que les approches pour les mettre en œuvre.

Les résultats attendus de l'atelier étaient : i) un rapport détaillé résumant les conclusions de l'atelier et ; ii) l'élaboration d'un plan de travail semestriel juin-décembre 2014 avec une estimation des inputs (ressources humaines, budgétaires, logistiques, etc.).

Environ une quarantaine de participants ont pris part aux travaux qui se sont articulés en trois étapes principales : i) la cérémonie d'ouverture officielle ; ii) les travaux proprement dits de l'atelier axés sur les présentations et discussions sur les activités du projet et la planification ; iii) la cérémonie de clôture.

Au terme des travaux de l'atelier, les participants ont relevé un certain nombre de recommandations dont les plus pertinentes sont les suivantes :

1. Mettre en place dans un bref délai des comités consultatifs nationaux sur les PFNL (CCN-PFNL) dans chaque pays du projet FAO/PFNL, en harmonisant avec les organes mis en place par un autre projet REDD+ pour une meilleure efficacité ;
2. Clarifier les missions entre les Comités de Pilotage Nationaux et Comité Consultatifs Nationaux sur les PFNL dans les pays, les Comités de Pilotage Régionaux et Comités de Pilotage Nationaux ;
3. Proposer à l'approbation du Comité de Pilotage Régional (CPR), la fusion du Comité de Coordination National (CCN) et du Comité de Pilotage National (CPN) figurant dans le document de projet sous l'appellation du CCN ;
4. Impliquer les gouvernements et les parties prenantes pour l'appropriation du projet et la prise en charge des acquis ;
5. Elaborer une note conceptuelle sur les modalités d'octroi de stages et voyages d'études au plus tard mi-juillet 2014 et développer la transparence dans ce processus ;
6. Explorer tous les canaux de communication possibles en matière de gestion de l'information et des outils de communication ;
7. Créer des fichiers informatisés pour la gestion des immobilisations et équipements du projet ainsi que l'étiquetage avec les logos BAD, FAO, COMIFAC et FFBC ;
8. Préparer à temps, la rétrocession des différents équipements du projet aux gouvernements à la fin du projet ;
9. Arrimer le projet au Plan de Convergence de la COMIFAC en cours de révision.

## 1. INTRODUCTION

Le projet GCP/RAF/479/AFB "Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique centrale" a démarré en février 2014. Comme les précédents projets mentionnés dans l'avant-propos, il s'inscrit également dans le cadre des initiatives d'appuis techniques de la FAO aux gouvernements, institutions et communautés locales des pays de l'espace COMIFAC, en matière de lutte contre la pauvreté à travers la gestion durable des PFNL et la formulation de politique nationale.

Suite au démarrage de ce projet et après la mise en place institutionnelle de sa coordination régionale à Libreville au Gabon et ses coordinations nationales au Burundi, en Guinée Equatoriale, au Rwanda, à Sao Tomé et Principe et au Tchad, un atelier sous-régional de lancement et de planification de ses activités pour l'année 2014 s'est tenu à l'hôtel Umubano de Kigali en République du Rwanda, du 03 au 05 juin 2014, sous le haut patronage de son Excellence Stanislas KAMANZI, Ministre des Ressources Naturelles.

L'atelier organisé par la FAO, avait pour objectif global de présenter le projet, planifier la mise en œuvre et le suivi de ses activités en collaboration étroite avec le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, les gouvernements participants, la BAD, les représentants des communautés locales, ainsi qu'un grand nombre d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux actifs dans la région sur les thèmes importants pour le projet. Les objectifs spécifiques de l'atelier étaient de :

- Informer les parties prenantes sur le projet (ses objectifs, résultats attendus, indicateurs, et sur l'état de son avancement) ;
- Discuter les activités du projet et les approches pour les mettre en œuvre ;
- Renforcer la dynamique de groupe amorcée depuis Impfondo au Congo en mars 2014 lors de la participation du projet à la troisième édition du Forum International sur les Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC3) en mettant en contact les coordonnateurs nationaux des 5 pays entre eux et avec l'équipe du projet ;
- Présenter les termes de référence des Comités Consultatifs Nationaux (CCN) sur les PFNL au Burundi, en Guinée Equatoriale, au Rwanda, à Sao Tome et Principe, et au Tchad ;
- Présenter les modalités de collaboration du projet avec les partenaires pour la mise en œuvre des activités ;
- Présenter et affiner le plan de travail semestriel (juin-décembre 2014) incluant les activités régionales, nationales et locales à mettre en œuvre par le projet.

## 2. OUVERTURE DES TRAVAUX DE L'ATELIER

Deux points essentiels ont meublé cette première séance des travaux à savoir la cérémonie d'ouverture officielle et l'introduction à l'atelier.

### 2.1 Cérémonie officielle d'ouverture

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été ponctuée par quatre allocutions : celles du Coordonnateur du Bureau Sous Régional de la FAO pour l'Afrique centrale, *M. Dan Rugabira*; du Délégué du Représentant de la BAD au Rwanda, Mr Joseph Nyirimana, du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, *M. Raymond MBITIKON* et de Son Excellence le Ministre des Ressources Naturelles du Rwanda, *M. Stanislas KAMANZI*.

#### ***Allocution du Coordonnateur du Bureau Sous Régional de la FAO pour l'Afrique centrale, Mr. Dan Rugabira***

Selon M. Dan Rugabira dans son allocution (annexe 8.4), les initiatives en matière de gestion durable des ressources naturelles des pays d'Afrique centrale se sont longtemps focalisées sur la ressource «bois d'œuvre». Or, ces écosystèmes regorgent de PFNL qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations. Raison pour laquelle la FAO a fait du secteur PFNL, l'un de ses principaux axes d'intervention dans les pays de la COMIFAC dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Ce qui justifie le présent projet GCP/RAF/479/AFB qui émane des autres projets FAO/PFNL en Afrique centrale.

Après avoir présenté ledit projet de manière détaillée, il a terminé son allocution en étant convaincu du soutien des gouvernements des cinq pays ciblés pour sa réussite, afin que les PFNL contribuent davantage à leurs économies nationales, au développement des petites entreprises, à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

#### ***Allocution du Délégué du Représentant de la BAD au Rwanda, M. Joseph Nyirimana***

Au regard de toute l'importance de la problématique de la gestion durable des ressources forestières dans le bassin du Congo, M. Joseph Nyirimana dans son allocution (annexe 8.5) a souligné que la BAD via le FFBC appuie à hauteur de 64 millions d'euros, la mise en œuvre du plan de convergence de la COMIFAC. Il a ajouté que le FFBC s'est engagé à encourager et à soutenir les efforts des Gouvernements des pays membres de la COMIFAC et de ses institutions, en faveur d'une part, de la réduction des émissions de gaz à effets de serre issues de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD+), et de la lutte contre la pauvreté à travers la gestion durable des ressources forestières en général, et des PFNL en particulier.

C'est à ce titre que le FFBC apporte un appui de l'ordre de 80 millions d'euros en faveur d'une quarantaine de projets de développement forestiers et de lutte contre la pauvreté en milieu rural dans le bassin du Congo. D'après ce représentant de la BAD, tout cet appui traduit la volonté du Fonds, de réduire la pauvreté et de relever le défi du changement climatique à travers la réduction du taux de déforestation dans le Bassin du Congo.

## ***Allocution du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, M. Raymond MBITIKON***

Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a commencé par remercier Son Excellence monsieur le Ministre des Ressources Naturelles de la République Rwandaise et à travers lui le Gouvernement et le peuple rwandais pour avoir accepté que cet atelier se tienne dans son pays ainsi que pour la ratification par le Rwanda du Traité relatif à la Conservation des ressources forestières en Afrique centrale et instituant la COMIFAC. Pour M. Mbitikon, l'actuel projet répond à une des préoccupations de la COMIFAC qui est celle de veiller à ce que l'ensemble des pays membres connaissent un même niveau de développement en ce qui concerne la gestion et la valorisation des PFNL.

Ce projet a vu le jour grâce au financement de la BAD/FFBC et à l'excellent travail de la FAO l'agence d'exécution, qui dans les cinq autres pays de l'espace COMIFAC a fait un excellent travail, lequel a permis d'obtenir des résultats qui ont facilité l'obtention d'un nouveau financement. Il a terminé en mentionnant que la COMIFAC continuera d'accompagner ce projet et lui apportera les soutiens nécessaires pour qu'il atteigne ses objectifs (annexe 8.6).

## ***Discours d'ouverture de Son Excellence le Ministre des Ressources Naturelles du Rwanda, M. Stanislas KAMANZI***

Dans son discours d'ouverture (annexe 8.7), le Ministre a souligné que la présence actuelle de ce projet dans les cinq pays susvisés du Bassin du Congo et son déploiement au Rwanda en particulier, constitue une opportunité pour faire avancer rapidement le processus de réduction de la pauvreté des populations vulnérables ainsi que le renforcement des petites et moyennes entreprises (PME). Le Ministre a souhaité qu'à l'issue de l'atelier, une feuille de route des activités prioritaires soit adoptée et un arrangement institutionnel approprié mis en place pour mieux conduire les activités durant la période restante du projet.

Son Excellence le Ministre a adressé ses vifs remerciements aux différentes institutions et organisations (BAD, FFBC, COMIFAC et la FAO comme agence d'exécution du projet) qui ont investi leurs capacités techniques et financières pour mettre en place le projet dans tous les pays de la sous-région d'Afrique centrale.

Cette cérémonie d'ouverture a été précédée par l'introduction à l'atelier.

## **2.2 Introduction à l'atelier**

L'introduction à l'atelier était caractérisée par : i) la présentation des participants ; ii) la mise en place du bureau ; iii) l'expression des attentes des participants ; iv) la discussion et adoption du programme de l'atelier ; et v) l'explication des questions pratiques.

### ***2.2.1 Présentation des participants***

Il ressort qu'en dehors des hommes de médias, 42 participants au total ont pris part aux travaux de cet atelier, issus du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, des gouvernements impliqués dans le projet (Burundi, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tome et Principe et Tchad), de la BAD, de la FAO et des représentants des communautés locales ainsi que les représentants de la société civile menant des activités sur le secteur PFNL.

La liste complète de ces participants se trouve en annexe 8.1 avec leurs adresses complètes.

### **2.2.2 Mise en place du bureau de l'atelier**

Le bureau mis en place était constitué de la manière suivante :

- Présidente : Mme Adria Mukashema, Directrice Générale Adjointe chargée des Forêts à l'Office Rwandais des Ressources Naturelles (RNRA);
- Rapporteurs : M. Mouga Masdewel, Chef de Division des Forêts, Point Focal National / Tchad ; et de M. Emmanuel Ndereyimana, Chef de service Développement et Extension des Ressources Forestières, Point focal / Burundi.

La modération de l'atelier a été assurée par M. Laurent Gashugi.

### **2.2.3 Expression des attentes des participants**

Les participants ont exprimé vingt-quatre attentes dont les principales sont:

1. Identification de toutes les espèces considérées comme PFNL;
2. Renforcement des capacités des autorités locales/décentralisées;
3. Internalisation des Directives sous-régionales PFNL de la COMIFAC dans les lois forestières nationales ;
4. Besoin d'avoir des opportunités de développement des initiatives complémentaires afin de réduire le taux de la population qui souffre de l'insécurité alimentaire (cf. les huit axes du plan de convergence en révision) ;
5. Clarification et maîtrise des procédures de la BAD et de la FAO ;
6. Elaboration d'un plan de travail semestriel réaliste en fonction du temps et mise en place des dispositions pour l'appropriation et la pérennisation des acquis par les gouvernements et les populations.

La liste complète des attentes des participants est jointe en annexe 8.3.

### **2.2.4 Discussion et adoption du programme de l'atelier**

Le programme de l'atelier a été adopté après des discussions sur la nécessité pour chaque coordonnateur national du pays (CNP) de présenter son plan de travail au lieu de suivre les exposés de deux pays seulement tel que préconisé au départ. Selon les participants, chaque pays a ses spécificités et celles-ci devraient ressortir dans les plans de travail. Aussi les présentations de ces plans feront l'objet de commentaires et amendements de la part des participants et par déduction leur amélioration.

La première séance de l'atelier s'est terminée par des explications sur les questions pratiques fournies par Mme Josépha Mukamana de l'administration de la Représentation de la FAO au Rwanda.

La suite des travaux de l'atelier consistait à aborder les sessions suivantes : 2 sur le contexte du projet ; 3 sur la planification opérationnelle des activités prévues pour 2014 et ; 4 sur les procédures administratives et définition des modes de collaboration ; et enfin 5 de la clôture.

### 3. CONTEXTE DU PROJET

Cette deuxième séance de l'atelier était l'occasion de présenter : i) les objectifs, résultats attendus, indicateurs du projet ; et ii) l'état d'avancement du projet depuis février 2014.

#### 3.1 Présentation des objectifs, résultats attendus, indicateurs du projet par M. Ousseynou Ndoye, Coordonnateur Régional du Projet

L'orateur a présenté le projet en huit points que sont: Informations sur le projet, les objectifs du projet, les résultats et indicateurs du projet, l'échelle d'intervention (régionale, nationale et locale), les critères de sélection des sites du projet, les alliances stratégiques, les bénéficiaires et l'équipe du projet. Il a fait ressortir que le montant du projet est de 3.369.267 EUROS (environ 4,225,060 dollars US) et que le projet sera mis en œuvre par la FAO et les Gouvernements du Burundi, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe et Tchad pour une durée de 36 mois(4 Février2014-3 Février 2017) sous la supervision de la COMIFAC.

Il a souligné les liens entre le Projet et le Plan de Convergence de la COMIFAC au volet des PFNL, leur importance dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et ceux des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans ses objectifs 1, 2, 3, 4, 5, 7 et 8.

Le projet a deux objectifs qui sont :

- Contribution à l'amélioration des conditions de vie et la sécurité alimentaire des ménages dépendants des forêts, en particulier des groupes les plus vulnérables (femmes, peuples autochtones) ;
- Conservation et gestion durable des produits forestiers non ligneux d'Afrique centrale et plus spécifiquement dans les cinq pays du projet.

Le projet a quatre composantes affectées chacune des résultats attendus, avec des indicateurs cibles, les impacts et les effets respectifs durant le temps du projet.

L'échelle d'intervention du projet est à trois niveaux : coordination régionale, coordination nationale et locale. Chaque niveau d'intervention a ses spécificités. L'équipe du projet se situe à deux niveaux, la Coordination régionale basée au bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale (Libreville-Gabon) et les coordinations nationales des cinq pays participants au projet.

Les critères de sélection des sites du projet ont été largement expliqués, les alliances stratégiques détaillés, les bénéficiaires du projet nommément cités.

Cette présentation a fait l'objet d'échanges fructueux entre les participants ; dont les débats ont abouti aux recommandations ci-après :

1. Pour la première composante portant sur l'amélioration des cadres légaux, politiques et stratégies nationales de développement des PFNL, il est ressorti que dans leurs codes forestiers, certains pays (Burundi et Sao Tomé et Príncipe) ont nommément fait mention des PFNL ; et que les trois autres (Guinée Equatoriale, Rwanda et Tchad) y ont fait ressortir les termes de "produits forestiers". L'intention du projet dans la composante n'est pas de forcer l'intégration des PFNL dans les législations nationales pendant la durée du projet mais, faire éveiller la conscience des gouvernements de ces cinq pays à l'importance de cette intégration ; et tout au moins d'inclure les PFNL dans les stratégies nationales ;

2. Il est proposé que les organes Comité de Coordination National (CCN) et Comité de Pilotage National (CPN) figurant dans le document de projet soient fusionnés sous l'appellation du CCN ; et ceci devra être entériné par la première réunion du Comité de Pilotage Régional du projet ;
3. La mise en place des comités consultatifs techniques par pays devra être faite dès que possible (fin Juin 2014) ;
4. Dans les interventions du projet, tenir compte du plan de convergence de la COMIFAC en cours de révision ;
5. La terminologie de "bourses d'études et de recherche " doit être plutôt entendue et interprétée comme "voyages d'études" ;
6. Les thèmes relatifs à l'octroi des voyages d'études seront ceux qui sont prioritaires au développement des PFNL et il faudra s'assurer de la transparence pour leur octroi. Une note conceptuelle y relatif sera élaborée par le projet régional au plus tard fin Juin 2014 ;
7. Encourager et faciliter l'appropriation rapide du projet par les coordinations nationales, les points focaux nationaux et les parties prenantes ;
8. Il a été signifié les rôles que doivent jouer les organisations de la société civile dans la mise en œuvre de ce projet dans chaque pays ;
9. Certaines décisions sur le cadre institutionnel du projet, comme le changement du siège de la Coordination Régionale au Gabon au lieu du Cameroun comme initialement prévu ont été réservées à la discrétion de la première réunion du comité de pilotage régional.

En résumé, une brève description du projet GCP/RAF/479/AFB est faite dans les lignes qui suivent.

### **3.1.1 Problèmes/questions à aborder par le projet**

Les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) fournissent aux communautés des aliments et des activités qui génèrent des revenus ; ils contribuent donc à améliorer leurs moyens d'existence et à assurer leur sécurité alimentaire. Cependant, les politiques, programmes et législations ne permettent pas encore aux communautés locales de tirer véritablement profit des PFNL. Les barrières à la gestion durable et à la commercialisation des PFNL sont principalement d'ordre institutionnel, organisationnel et technique.

### **3.1.2 Conception du projet**

Ce projet été conçu en réponse à la requête faite par le Conseil des Ministres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) en octobre 2008. Il s'inscrit dans le processus initié par d'autres projets comme le projet GCP/RAF/398/GER "Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des PFNL" développé dans six pays de l'Afrique Centrale (Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, RCA, République Démocratique du Congo, et la République du Congo).

Ce premier projet a permis à ces six pays de la sous- région de dresser un état de lieux et d'élaborer les «Directives sous-régionales relatives à la gestion durable des PFNL d'origine végétale en Afrique Centrale». Ces Directives ont été approuvées par le Conseil des Ministres de la COMIFAC en octobre 2008, qui a par ailleurs encouragé tous les pays membres de la COMIFAC à intégrer ces directives dans les politiques et législations forestières et sollicité l'assistance de la FAO. L'intégration de ces Directives au niveau national est une activité principale du présent projet qui permet d'assister les autres pays membres de la COMIFAC, notamment le Burundi, la Guinée Equatoriale, le Rwanda, Sao

Tome et Principe et le Tchad. La proposition de projet a été élaborée par la FAO en collaboration avec les gouvernements concernés et la COMIFAC.

### **3.1.3 Parties prenantes et bénéficiaires cibles**

Les bénéficiaires du projet sont essentiellement les communautés rurales des cinq pays concernés par le projet. Les autres bénéficiaires sont les agences gouvernementales dans les pays concernés par le projet, les ONG et les consommateurs. Au niveau sous-régional, le Secrétariat exécutif de la COMIFAC bénéficiera du projet et participera à sa mise en œuvre.

Les communautés rurales vivant près ou dans les forêts sont les premiers bénéficiaires du projet. Une attention particulière est accordée aux populations les plus vulnérables, en particulier les femmes, les populations autochtones (Pygmées) et les populations qui souffrent d'insécurité alimentaire qui sont estimées à 38 % au Tchad, 40 % au Rwanda et 63% au Burundi. Le projet facilitera la mise en place des conditions cadre qui permettront à ces populations d'exploiter et de commercialiser les PFNL, en toute légalité.

### **3.2 Présentation de l'état d'avancement du projet de février à mai 2014 par M. Ousseynou Ndoye, Coordonnateur Régional du Projet**

Dans cette présentation, l'orateur a détaillé les activités réalisées et en cours depuis le mois de février 2014, date de son recrutement. Ces activités sont : l'élaboration des termes de référence pour le recrutement des consultants, les enquêtes de provenance des PFNL, l'élaboration des questionnaires pour les consultants à recruter.

Les débats ont tourné autour des plans d'actions, la procédure d'identification des sites du projet, l'attribution des voyages d'études, ainsi que le retard accusé dans le recrutement du spécialiste des ressources naturelles PFNL. Ces débats ont conduit aux recommandations ci-après :

1. Le plan de travail sera de juin à décembre 2014 en tenant compte de l'année civile, et sera validé par le Comité de Pilotage Régional ;
2. Il est demandé que la date limite du choix des sites soit communiquée et que les coordonnateurs nationaux et les points focaux nationaux se rendent sur les sites avant les études de base ;
3. Au sujet des quatre consultants : principal, juriste, socio-économiste et gestion durable des ressources, il est fait mention que le juriste et le consultant principal chargé de la stratégie auront une collaboration horizontale et les consultants socio-économiste et gestion durable des ressources doivent aller sur les sites pilotes et leurs activités seront suivies de près par les coordonnateurs nationaux et les points focaux nationaux ;
4. Il a été clarifié que les activités menées jusqu'à ce jour sont préparatoires pour la mise en œuvre effective du plan de travail car aucune autorisation n'avait été accordée de commencer le travail ;
5. Au sujet du stage qui aurait été promis sur financement de la FAO, des éclaircissements doivent être fournis lors du comité de pilotage régional où un procès-verbal doit être signé ;
6. Des ateliers nationaux de lancement du projet sont prévus au cours du mois de juin 2014, sauf au Rwanda qui avait déjà invité un grand nombre de partenaires à l'atelier régional de lancement.



## **4. PLANIFICATION OPERATIONNELLE DES ACTIVITES PREVUES POUR 2014**

La démarche adoptée par les participants a consisté à suivre dans un premier temps l'exposé du Coordonnateur Régional du projet sur la revue des activités à mettre en œuvre en 2014 et les présentations par les CNP des plans de travaux semestriels préliminaires.

### **4.1 Revue des activités du projet en 2014 et les approches pour les mettre en œuvre par M. Ousseynou Ndoye, Coordonnateur Régional du Projet**

Pour cette présentation, l'orateur a passé en revue toutes les activités à réaliser, composante par composante. Il ressort de cet exposé que quatorze (14) étapes sont nécessaires à l'internalisation des directives PFNL de la COMIFAC par le consultant juriste qui analysera les opportunités, les contraintes légales ainsi que les articles des textes légaux à améliorer.

Concernant le point relatif à l'élaboration de la stratégie par le consultant principal, sept étapes sont retenues et il est noté que c'est le même consultant qui est chargé de la capitalisation des résultats des études des consultants socio-économiste et celui en gestion durable des ressources.

Pour la mise en place des comités consultatifs nationaux, l'orateur a soulevé les approches à utiliser, les objectifs, ainsi qu'une liste indicative des institutions composant ces comités; la décision finale de leur composition revenant aux responsables nationaux.

Pour cette communication, les observations / suggestions suivantes ont été émises lors des discussions :

1. Selon les participants, certaines activités prévues sont très ambitieuses pour la période de 2014 ;
2. Insérer dans la présentation une partie sur l'exécution globale et le cadre institutionnel du projet.

### **4.2 Plan de travail préliminaire des coordinations régionales et nationales par M. Ousseynou Ndoye, Coordonnateur Régional du Projet et les Coordonnateurs nationaux**

Le Coordonnateur Régional et les Coordinateurs Nationaux du projet ont présenté leurs plans de travail préliminaire respectifs qui ont été ensuite revus dans les groupes de travail organisés par pays afin de finaliser les activités à mettre en œuvre en 2014 et le budget, selon les observations qui avaient formulées dans la plénière.

Pour l'exercice de la finalisation des activités et le budget, les directives ont été données par le Coordonnateur Régional sur les coûts indicatifs par composante pour servir dans les travaux de groupe.

Les résultats des travaux de groupe ont été exposés et débattus en plénière, à l'issue de laquelle les observations suivantes ont été faites :

1. Certains participants ont remarqué que le projet met beaucoup plus l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles, légales et réglementaires qu'à l'amélioration des conditions de vie et la lutte contre la pauvreté, principal objectif du projet. A cette préoccupation, les éclaircissements ont été donnés sur l'importance

accordée au renforcement des capacités institutionnelles, légales et réglementaires, car pour atteindre les résultats du projet, il y a lieu de s'attaquer au cadre légal, institutionnel et juridique et réglementaire qui constitue les bases concrètes du processus. Ensuite, il a été clarifié que les activités et le budget présentés concernent le semestre juin à décembre 2014 ; et que ceux des années futures refléteront plus la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté ;

2. Au sujet des activités des cinq pays, il a été recommandé au Coordonnateur Régional du projet d'assister les coordinations nationales à améliorer leur formulation et terminologies pour une meilleure harmonisation des textes. Aussi certaines activités méritent d'être regroupées compte tenu de leurs similarités ;
3. La stratégie de développement des PFNL est nationale et par conséquent les consultants (chargés d'appuyer l'internalisation des Directives et ceux chargés d'élaborer la stratégie PFNL) doivent avoir une vue globale du pays et non s'en tenir aux sites retenus ;
4. Revoir le nombre des réunions des Comités Consultatifs Nationaux en groupant autant que possible les réunions thématiques prévues sur le calendrier.

Pour clôturer cette troisième séance et avec l'assistance du Coordonnateur Régional du projet, les délégations de tous les pays ont procédé dans la soirée du 04 Juin 2014, au toilettage de leurs plans de travail semestriels et budget respectifs, avant leur soumission à la réunion du Comité de Pilotage Régional tenu le 05 Juin 2014 à partir de 11 heures. Pour la suite, les participants ont débuté la quatrième séance portant sur les procédures administratives et la définition des modes de collaboration.

## **5. PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET DEFINITION DES MODES DE COLLABORATION**

Pendant cette quatrième séance de l'atelier, les exposés suivants ont été présentés : i) les procédures de la BAD ; ii) les procédures opérationnelles du Projet et convention/lettres d'accord et contrats divers; iii) la communication au sein de l'équipe, site web et autres outils informatiques; iv) les termes de référence et l'importance des comités consultatifs nationaux du Sous-Groupe de Travail PFNL de la COMIFAC (Burundi, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tome et Principe, Tchad).

### **5.1 Procédures de la BAD par M. Pierre Nguinda**

Après avoir fait l'historique de la mise en place du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo, l'orateur a évoqué les modalités d'octroi et de gestion des fonds, les organes de gestion, les critères de sélection et d'éligibilité des projets ainsi que celles de leurs modalités de mise en œuvre. Il existe deux fenêtres de financement : celle de la BAD et du FAD (Fonds Africain de Développement). Il a été souligné qu'à ce jour, une quarantaine de projets ont été sélectionnés dans la fenêtre de financement BAD.

### **5.2 Procédures opérationnelles du Projet par M. Ousseynou Ndoye, Coordonnateur Régional du Projet**

L'orateur a rappelé que toutes les communications du projet avec le gouvernement du pays concerné doivent être faites par le Représentant de la FAO; et que les budgets du projet sont approuvés par le Comité de Pilotage Régional du projet. Il a ensuite mentionné les matériels et les équipements qui seront mis à la disposition des coordinations nationales du projet, leur gestion, les lettres d'accords, l'approbation des rapports produits par les coordonnateurs nationaux.

### **5.3 Communication au sein de l'équipe, site web et autres outils informatiques par M. Ousseynou Ndoye, Coordonnateur Régional du Projet**

L'orateur a mis l'accent sur l'importance de la communication pour l'atteinte des résultats du projet ainsi que les relations au sein de l'équipe, la rédaction et la diffusion des rapports d'avancement des activités menées, l'appropriation par le Ministère en charge des forêts dans les pays du projet, les moyens et canaux de communication (Skype, emails, téléphone,...), et la participation aux événements nationaux, régionaux, internationaux.

### **5.4 Termes de référence et l'importance des comités consultatifs nationaux du Sous-Groupe de Travail PFNL de la COMIFAC par M. Ousseynou Ndoye, Coordonnateur Régional du Projet**

L'orateur a présenté les missions assignées aux comités consultatifs nationaux sur les PFNL, visant l'appui à la politique gouvernementale en matière de promotion et de valorisation de ces produits. Il a ensuite fait une suggestion de la composition de ces comités multi-acteurs et multi-sectoriels en s'appuyant sur l'expérience d'un autre pays d'Afrique centrale.

Des débats des présentations ci-dessus, il ressort les conclusions et observations suivantes :

1. Au sujet des facteurs conditionnant le lancement des appels à proposition, il a été clarifié que ces facteurs sont entre autres la disposition des ressources financières et la performance du portefeuille ;
2. La BAD a clarifié que le mode de gestion administrative et financière du projet suivra celles de la FAO en vigueur ;
3. Pour la communication, il faudrait faire participer tous les canaux de communication possibles, les radios communautaires compris ;
4. Pour la gestion du site web du projet, il a été souhaité de préparer à temps sa prise en charge par les gouvernements à la fin du projet ;
5. Pour les Comités nationaux, il faut éviter de créer plusieurs organes et si possible, capitaliser ce qui a été mis en place par REDD+, au lieu d'y juxtaposer un autre comité presque similaire quant à la composition de ses membres ;
6. Il est proposé de créer des fichiers informatisés pour la gestion des immobilisations et équipements ainsi que l'étiquetage avec les logos BAD, FAO, COMIFAC et FFBC. Il a été signifié que la FAO dispose déjà d'un système d'inventaire des équipements avec label ; et elle s'engage à placer aussi les logos recommandés sur les véhicules du projet ;
7. Il a été rappelé de tenir compte de la rétrocession des différents équipements du projet (niveau régional et national) aux gouvernements à la fin du projet ;
8. Pour la participation des ONG partenaires aux appels d'offre qui seront lancés par la FAO, l'assurance qu'il n'y aura aucun problème a été donnée à ces ONG si elles ont des compétences pour gérer les activités.

## 6. RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER

Au terme des travaux de l'atelier, les participants ont analysé les différentes recommandations émises dans les discussions des trois journées, et ont relevé les plus importantes qui sont les suivantes :

1. Mettre en place dans un bref délai des comités consultatifs techniques par pays, en harmonisant avec les organes en place du projet REDD+ pour une meilleure efficacité ;
2. Clarifier les missions entre les Comités de Pilotage Nationaux et Comité Consultatifs Nationaux –PFNL dans les pays, les Comités de Pilotage Régionaux et Comités de Pilotage Nationaux ;
3. Proposer à l'approbation du Comité de Pilotage Régional, la fusion du Comité de Coordination National (CCN) et du Comité de Pilotage National (CPN) figurant dans le document de projet sous l'appellation du CCN ;
4. Impliquer les Gouvernements et les parties prenantes pour l'appropriation du projet et la prise en charge des acquis ;
5. Elaborer une note conceptuelle sur les modalités d'octroi de stages et voyages d'études au plus tard mi-juillet 2014 et développer la transparence dans ce processus ;
6. Explorer tous les canaux de communication possibles en matière de gestion de l'information et des outils de communication ;
7. Créer des fichiers informatisés pour la gestion des immobilisations et équipements du projet ainsi que l'étiquetage avec les logos BAD, FAO, COMIFAC et FFBC ;
8. Préparer à temps, la rétrocession des différents équipements du projet aux gouvernements à la fin du projet ;
9. Arrimer le projet au Plan de Convergence de la COMIFAC en cours de révision.

## **7. CEREMONIE DE CLOTURE**

La clôture officielle de l'atelier a été faite par Mme Adria Mukashema, Directrice Générale Adjointe chargée des Forêts et de la conservation de la nature à l'Office Rwandais des Ressources Naturelles (RNRA) qui représentait Son Excellence Monsieur le Ministre des Ressources Naturelles du Rwanda. Mme Mukashema s'est réjouie des travaux de cet atelier qui ont connu un plein succès. Pour elle l'un des avantages de cet atelier est la meilleure connaissance du projet en termes d'objectifs et de ses modalités de mise en œuvre. Avant de procéder à la clôture officielle de l'atelier, l'oratrice a transmis les remerciements du Ministre des Ressources Naturelles à la COMIFAC, à la BAD et à la FAO pour leur précieuses contributions à ce projet en général et à cet atelier en particulier. La Représentante du Ministre a félicité tous les participants, les délégués des pays amis, les journalistes et tout le personnel d'appui pour leur travail assidu durant les 3 jours de l'atelier.

## 8. ANNEXES

### 8.1 Liste des participants

N°	NOM ET PRÉNOM	INSTITUTION / PAYS	FONCTION	CONTACT	E-MAIL
1	Adilson da Mata	SAO TOME ET Principe	Point Focal		Adilmata77@hotmail.com
2	Jose Louis Ferreira	SAO TOME ET Principe	Directeur de cabinet	+2399911761	<a href="mailto:tozizetavares@gmail.com">tozizetavares@gmail.com</a>
3	Da Oliveira Faustino	SAO TOME ET Principe	Coordonnateur National du projet		faconeol@yahoo.com.br
4	NCHOUTPOUEN Chouaibou	CAMEROUN/SE COMIFAC	Expert Biodiversité		Enchoutpouen@comifac.org
5	MBITIKON Raymond	CAMEROUN/SE COMIFAC	Secrétaire Exécutif	+237 22 21 35 10	rmbitikon@comifac.org
6	ASSENG ZE Celestin Armand	CAMEROUN	Expert Ressources Naturelles-PFNL	+23777186183	assengze@yahoo.fr
7	RUGABIRA Dan	GABON	Coordonnateur Bureau FAOSFC		Dan.Rugabira@fao.org
8	NDOYE OUSSEYNOU	GABON	Coordonnateur Régional du Projet		Ousseynou.Ndoye@fao.org
9	NGUINGUIRI Jean Claude	GABON	Chargé des Forêts et LTO du projet au Bureau FAOSFC		<a href="mailto:jeanclaude.nguinguiri@fao.org">jeanclaude.nguinguiri@fao.org</a>
10	HyacineKACOUAMONDJI	GABON	Chargée Communication / FAO-SFC		Hyacine.KacouAmondji@fao.org
11	NDONGNTOMA Félicité	GABON	Assistante Administrative du. Projet PFNL FAOSFC		Felicite.NdongNtoma@fao.org
12	NGUIDA Pierre	BAD , Tunis (Tunisie)	BAD		<a href="mailto:P.Nguida@afdb.org">P.Nguida@afdb.org</a>
13	MITUY ABAGA Ramon	GUINEE EQUATORIALE	Directeur General	240-222-251780	<a href="mailto:ramonmituy@yahoo.fr">ramonmituy@yahoo.fr</a>
14	LOHOSO Norborto	GUINEE EQUATORIALE	Coordonateur National du projet	277253043	<a href="mailto:Norborto.lohosobela@fao.org">Norborto.lohosobela@fao.org</a>

14	HABIMANA Didier	FAO/SFE, Addis Ababa (Ethiopie)	Associé Professionel	+2510929016303	Didier.Habimana@fao.org
16	KILAWÉ Edward	FAO/SFE, Addis Ababa (Ethiopie)	Forestry Officer	+251911512335	<a href="mailto:Eduard.kilawe@fao.org">Eduard.kilawe@fao.org</a>
17	NDEREYIMANA Emmanuel	BURUNDI	Point Focal	+257794797	<a href="mailto:Emmanderey2012@ymail.com">Emmanderey2012@ymail.com</a>
18	KAYOBOKE Claire	BURUNDI	Conseillère cabinet du Ministre	+25779321896	<a href="mailto:clakayoboke@yahoo.fr">clakayoboke@yahoo.fr</a>
19	MANIRAKIZA Diomède	BURUNDI	Coordinateur national du projet	71412377	Diomede.Manirakiza@fao.org
20	DJERANG Saglar	TCHAD	DGE	+23566297900	<a href="mailto:dsniolla@yahoo.fr">dsniolla@yahoo.fr</a>
21	GUY vi GUILOU Barnabas	TCHAD	Coordinateur national du projet	+23566293348	gbarnabasguyvi@yahoo.fr
22	MOUGA MasDewel	TCHAD	Point Focal	+23568523256	<a href="mailto:masmouga@yahoo.fr">masmouga@yahoo.fr</a>
23	KALISA Innocent	KICUKIRO DISTRICT	District Forestry Officer (DFO)	+250788414404	<a href="mailto:kalinocant@yahoo.com">kalinocant@yahoo.com</a>
24	MANIZABAYO Jeremie	NYARUGURU DISTRICT	DFO	+250783227320	
25	KALINDAMory Vital	KIREHE DISTRICT	District Land Survey	+250788454456	<a href="mailto:Mory20076@yahoo.fr">Mory20076@yahoo.fr</a>
26	BYIRINGIRO Bernard	NGO/BAMBOU	Consultant	+25078835122	<a href="mailto:bye6@yahoo.fr">bye6@yahoo.fr</a>
27	MWISENEZA Jonas	GATSIBO District	DEWO; District Forestry Officer /DFO	+250788771016	
28	RUDATINYA Jean Pierre	RURA/RWANDA	Forest Inspector Officer	+25078856532	
29	MUNYAMPAMIRA Alphonse	NYABIHU DISTRICT	District Forestry Officer (DFO)		<a href="mailto:mumpamir@yahoo.fr">mumpamir@yahoo.fr</a>
30	MUKASHEMA Adrie	Rwanda Natural Resource Authority (RNRA) / Rwanda	DDG Forestry	+250788581595	Adrie.Mukashema@rnra.rw
31	HABIYAMBERE Thaddée	FAO-Rwanda	Consultant MRV	+250788501844	habiyambereth@yahoo.fr
32	NSENGUMUREMYIVianney	AG DFAKayonza	Forestry Officer	+250783846318	nsengavianney@gmail.com



33	SOTER SERUBIBI	FAO	Coordonateur National du projet	+250788597861	<a href="mailto:Serubibi.soter@fao.org">Serubibi.soter@fao.org</a>
34	MUKAMURENZI Eugénie	Rwanda Agriculture Board (RAB) / Rwanda	Apiary Specialist	+250788473031	<a href="mailto:rukwirajene@yahoo.fr">rukwirajene@yahoo.fr</a>
35	RUZIBIZA Marcel	SecteurPrivéHUYE / Rwanda	Self Employed	+250788823131	<a href="mailto:mruzibiza@yahoo.fr">mruzibiza@yahoo.fr</a>
36	KAYITSINGA Jean	NGORORERO DISTRICT / Rwanda	DFO		Kayijano@yahoo.fr
37	INGABIRE Alexis	COPORWA / Rwanda	Coordinateur	+250788572300	<a href="mailto:Alexising20@yahoo.fr">Alexising20@yahoo.fr</a>
38	GASHUGI Laurent	Private /Rwanda	Modérateur de l'atelier	+250788304125	<a href="mailto:LaurentGashugi@yahoo.com">LaurentGashugi@yahoo.com</a>
39	NTIGULIRWA Bonaventure	Rwanda Agriculture Board RAB / Rwanda	Directeur Ruhande Station	+250788471509	<a href="mailto:ntigulirwa@yahoo.com">ntigulirwa@yahoo.com</a>
40	NIYIGENACYIZA Homère	DISTRICT NGOMA / Rwanda	DFONGOMA	+250788865029	<a href="mailto:homerenkesha@gmail.com">homerenkesha@gmail.com</a>
41	MUKAKAMARI Dancilla	REFADDY/ARECO - Rwanda	National Coordinator	+250788521732	<a href="mailto:mukakamari@yahoo.fr">mukakamari@yahoo.fr</a>
42	Allison McNEELY	New times / Rwanda	Reporter	+250786802489	<a href="mailto:amacneely@gmail.com">amacneely@gmail.com</a>
43	RUZINDANA Eugène	Journal UBUMWE / Rwanda	Journaliste	+250783454561	<a href="mailto:ruzeng@gmail.com">ruzeng@gmail.com</a>
44	GATARAYIHA Celestin	RBA/RTB - Rwanda	Cameraman	+250788505481	
45	RUKUNDO Jean Baptiste	RBA/ RTV - Rwanda	Journaliste	+250788693669	
46	UMUHOZA Honoré	SANA Radio - Rwanda	Journaliste	+250787716864	
47	NYIRANEZA Judith	IMVAHONSHYA - Rwanda	Journaliste	+250783238988	<a href="mailto:Nyira24@yahoo.fr">Nyira24@yahoo.fr</a>
48	MUSAFILI Rose	RPPC - Rwanda	Journaliste	+250788533236	

## **8.2 Termes de référence et programme de l'atelier**

### **Introduction**

La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) à travers son Plan de Convergence met l'accent sur les produits forestiers non ligneux (PFNL). En effet, les pays membres de la COMIFAC regorgent d'une biodiversité exceptionnelle qui constitue un potentiel inestimable pour le développement socio-économique de l'Afrique centrale région abritant le second bloc continu de forêts denses et humides dans le monde d'une superficie totale d'environ 200 000 000 ha riches en PFNL.

Plusieurs millions de personnes en Afrique centrale dépendent des PFNL pour leur sécurité alimentaire et leur nutrition, grâce à la consommation, la vente, l'utilisation et la création d'emplois à base de ces produits.

Au regard de l'importance des PFNL et dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et le renforcement de la sécurité alimentaire des populations, la COMIFAC depuis 2005 a supervisé avec l'appui des partenaires notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la mise en œuvre des projets sous régionaux suivants sur les PFNL en Afrique centrale :

- GCP/RAF/398/GER "Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des produits forestiers non ligneux", mis en œuvre de 2005 à 2008 au Cameroun, en République Centrafricaine, en République du Congo, en République Démocratique du Congo, en Guinée Équatoriale et au Gabon ;
- GCP/RAF/408/EC "Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux en Afrique centrale", mis en œuvre de 2007 à 2011 au Cameroun et en RDC ;
- GCP/RAF/441/GER "Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux", mis en œuvre de 2009 à 2013 au Gabon, au Congo et en RCA.

La COMIFAC continue la mise en œuvre de son Plan de Convergence en général et des axes liés aux PFNL en particulier via le Projet GCP/RAF/479/AFB. Celui-ci contribue à la réduction de la pauvreté et à la gestion durable des PFNL en Afrique centrale en général et en particulier au Burundi, en Guinée Equatoriale, au Rwanda, à Sao Tomé et Principe et au Tchad à travers la gestion et la valorisation de ces produits. Le projet est mis en œuvre par la FAO sous la supervision de la COMIFAC. Il est financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC) pour une période de trois ans (4février 2014 – 3 février 2017).

Après la mise en place institutionnelle, la FAO, en collaboration avec la COMIFAC et les Gouvernements des pays impliqués dans cette initiative organise un atelier de lancement et de planification des activités du Projet.

### **Objectifs de l'atelier**

L'objectif global de l'atelier est de présenter le projet, planifier la mise en œuvre et le suivi de ses activités en collaboration étroite avec le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, les Gouvernements participants, la BAD, les représentants des communautés locales, ainsi qu'un grand nombre d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux actifs dans la région sur les thèmes importants pour le Projet.

Les objectifs spécifiques de l'atelier de lancement et de planification sont les suivants :

- Informer les parties prenantes sur le Projet (ses objectifs, résultats attendus, indicateurs, et sur l'état de son avancement) ;
- Discuter les activités du projet et les approches pour les mettre en œuvre ;
- Renforcer la dynamique de groupe amorcée depuis Impfondo au Congo en Mars 2014 lors de la participation du projet à la troisième édition du Forum International sur les Peuples Autochtones d'Afrique Centrale (FIPAC3) en mettant en contact les coordonnateurs nationaux des 5 pays entre eux et avec l'équipe du Projet ;
- Présenter les termes de référence des Comités Consultatifs Nationaux (CCN) sur les PFNL au Burundi, en Guinée Equatoriale, au Rwanda, à Sao Tome et Principe, et au Tchad ;
- Présenter les modalités de collaboration du Projet avec les partenaires pour la mise en œuvre des activités ;
- Présenter et affiner le Plan de Travail Annuel (PTA) incluant les activités régionales, nationales et locales à mettre en œuvre par le projet durant la première année, février 2014-janvier 2015.

### Résultat attendu

Un rapport détaillé résumant les conclusions de l'atelier et un plan de travail 2014 avec une estimation des inputs (y compris en ressources humaines, budgétaire, logistiques etc.) devra être élaboré.

### Programme de l'atelier

<b>Mardi, 3 Juin 2014</b>		
<b>Séance 1 : Ouverture de l'atelier de lancement</b>		
8h30 – 9h00	Enregistrement des participants/es	Secrétariat
9h00 – 10h00	Ouverture officielle de l'atelier Mots de bienvenue et discours d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentant de la FAO au Rwanda</li> <li>• Représentant de la BAD</li> <li>• Représentant de la COMIFAC</li> <li>• Ministre des Ressources Naturelles du Rwanda</li> <li>• Photo de famille</li> </ul>	Modérateur
10h00 – 10h30	Pause-café	Comité d'organisation
10h30 – 11h30	Introduction à l'atelier <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des participants/es (Modérateur)</li> <li>• Attentes des participants/es (Modérateur)</li> <li>• Discussion et adoption du programme (Modérateur)</li> <li>• Questions pratiques (Modérateur)</li> </ul>	Modérateur
<b>Séance 2 : Contexte du Projet, 2014-2017</b>		
11h30 – 12h15	Présentation des objectifs, résultats attendus, indicateurs du Projet ( <i>Ousseynou Ndoye</i> )	Modérateur

12h15 – 13h00	Discussion	Modérateur
13h00 – 14h00	Déjeuner	Comité d'organisation
14h00 – 14h30	Présentation de l'état d'avancement du projet depuis février 2014 ( <i>Ousseynou Ndoye</i> )	Modérateur
14h30 – 15h00	Discussion ( <i>Modérateur</i> )	Modérateur
15h00– 15h30	Pause-café et fin de la journée	Comité d'organisation
<b>Séance 3 : Planification opérationnelle des activités prévues pour 2014</b>		
15h30– 17h00	Revue des activités du projet en 2014 et les approches pour les mettre en œuvre et discussion ( <i>Ousseynou Ndoye</i> )	Modérateur
<b>Mercredi, 4 juin 2014</b>		
<b>Suite Séance 3 : Planification opérationnelle des activités prévues pour 2014</b>		
8h30 – 8h45	Synthèse des travaux de la première journée ( <i>Modérateur</i> )	Modérateur
8h45 – 9h00	Présentation du plan de travail préliminaire de la Coordination Régionale ( <i>Ousseynou Ndoye</i> )	Modérateur
9h00 – 10h15	Présentations des plans de travail nationaux préliminaires pour 2014 ( <i>CNP Burundi : Diomède Manirakiza</i> <i>CNP GE : Norberto Lohoso Bela; CNP Rwanda :Soter Serubibi; CNP Sao Tomé et Príncipe : Faustino Oliveira Neto ; CNP Tchad : Barnabas Guy-vi Guilou Facho</i> )	Modérateur
10h15 – 10h45	Pause-café	Comité d'organisation
10h45 – 11h00	Formation des groupes de travail pour finaliser les activités à mettre en œuvre en 2014 et le budget ( <i>Modérateur</i> )	Modérateur
11h00– 13h00	Finalisation des activités à mettre en œuvre en 2014 et le budget	Modérateur
13h00 – 14h00	Déjeuner	Comité d'organisation
14h00 – 15h00	Finalisation des activités à mettre en œuvre en 2014 et le budget	Modérateur
15h00 – 16h00	Restitution des groupes de travail	Modérateur
16h00 – 16h30	Pause-café	Comité d'organisation
16h30 – 17h30	Restitution des groupes de travail et fin de la journée	Modérateur
<b>Judi, 5 juin 2014</b>		
<b>Séance 4: Procédures administratives et définition des modes de collaboration</b>		
8h30 – 8h45	Synthèse des travaux de la deuxième journée ( <i>Modérateur</i> )( <i>Modérateur</i> )	Modérateur

8h45 – 10h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédures de la BAD (Pierre Nguinda)</li> <li>• Procédures opérationnelles du Projet et convention/lettres d'accord et contrats divers (Ousseynou Ndoye)</li> <li>• Communication au sein de l'équipe, site web et autres outils informatiques (Ousseynou Ndoye)</li> <li>• Termes de référence et importance des comités consultatifs nationaux du Sous-Groupe de Travail PFNL de la COMIFAC (Burundi, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tome et Principe, Tchad(Ousseynou Ndoye)</li> </ul>	Modérateur
10h00– 10h15	Pause-café	Comité d'organisation
<b>Séance 5 : Clôture</b>		
10h15 – 11h15	Finalisation du compte rendu final	Modérateur
11h15– 12h15	Amendements et adoption du compte rendu final ( <i>participant du Rwanda</i> )	
<b>Séance 5 : Clôture (suite)</b>		
12h15 – 13h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture du compte rendu final (participant du Rwanda)</li> <li>• Mot du Représentant de la FAO au Rwanda</li> <li>• Discours de clôture (Ministre des Ressources Naturelles)</li> </ul>	Modérateur
13h00 – 14h00	Déjeuner	Comité d'organisation
<b>Réunion du Comité de Pilotage</b>		
15h00– 17h30	Réunion de la première session du Comité de Pilotage)	
<b>Cocktail de clôture</b>		
18h00– 19h00	Cocktail	

### 8.3 Attentes des participants

1. Désigner quelqu'un pour la gestion et le respect du temps pendant l'atelier ;
2. Définition des produits non ligneux/Avoir un calendrier et connaître la désignation des partenaires du projet ;
3. Identification de toutes les essences qui peuvent être considérées comme des PFNL ;
4. L'atelier doit permettre de comprendre le rôle social et économique des PFNL dans les pays respectifs/cibler les PFNL importants à développer dans les pays du projet ;
5. Le renforcement du projet doit être au niveau des autorités locales /Décentraliser les objectifs
6. Introduire les Directives sous-régionales PFNL de la COMIFAC dans la loi forestière de la Guinée Équatoriale/ Planifier les activités pour 2014
7. Étant donné que le projet contribue à 8 sur 10 axes du plan de convergence : Avoir des opportunités de développement des initiatives complémentaires afin de réduire le taux de la population qui souffre de l'insécurité alimentaire / Appropriation des résultats de l'atelier par les participants dans la perspective de la dissémination du projet(Burundi)

8. Étant donné que les PFNL pourraient être trouvés un peu partout dans le pays, on pourrait penser à la transformation pour augmenter la valeur de ces produits et ça pourrait améliorer la vie de la population des dits pays/Les produits forestiers non ligneux pourront aussi contribuer à la protection de nos rivières et des versants de nos collines ;
9. Atteindre les objectifs de l'atelier à l'issue du temps alloué ;
10. Comprendre la contribution des PFNL à la sécurité alimentaire ;
11. Maîtrise de la procédure de la BAD pour la bonne exécution du projet/Prise en compte des spécificités du Tchad dans le choix des 2 sites pilotes (TCHAD) ;
12. Valider les TDR des Comités Consultatifs nationaux ; PTA 2014 clair et réaliste/ Modalités de collaboration-échange d'information entre les pays définis ;
13. Élaborer un PTA réaliste en fonction du temps/clarifier les procédures de la BAD/FAO et mise en place des dispositions pour l'appropriation et la pérennisation des acquis par les gouvernements et les populations ;
14. Connaître les synergies entre le projet et d'autres projets dans les pays/acquérir une meilleure connaissance du projet, des activités et des résultats attendus ;
15. Que le projet aidera et permettra aux pays concernés de: soulager la pauvreté en milieu rural/aménager durablement les forêts et augmenter la valeur économique et écologique des forêts tropicales d Bassin du Congo ;
16. Quelquefois, les produits venant des espèces forestières, sont considérés les premiers (comme majeurs). Il est difficile de quantifier et donner la valeur des produits forestiers secondaires alors qu'ils ont un impact non négligeable dans la vie socio-économique ;
17. Résoudre les problèmes liés à la nutrition humaine et la sauvegarde des forêts abritant les produits non ligneux ;
18. Établir un plan budgétaire prêt pour les activités prévues pour 2014 ;
19. Un plan de travail opérationnel pour 2014 ;
20. Plantation des bambous aux alentours des forêts naturelles/Formation des paysans environnant ces forêts en matière d'apiculture ;
21. Indiquer comment les PFNL peuvent contribuer à la sécurité alimentaire à travers des activités simples/avoir plus de discussions entre les pays afin de comprendre leurs situation au niveau des PFNL ;
22. S'accorder sur la liste des PFNL au Rwanda/Connaître la contribution des PFNL (avec des indicateurs) dans la sécurité alimentaire et l'économie du pays ;
23. S'assurer de l'accès au PFNL/s'employer à la conservation et la gestion des PFNL afin de lutter contre la dégradation des forêts ;
24. Avoir un jumelage entre les districts des pays de la COMIFAC pour un échange d'expérience.

## **8.4 Allocution d'ouverture du Coordonnateur du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique centrale, M. Dan Rugabira**

Excellence Monsieur Ministre des Ressources Naturelles,

Monsieur Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,

Monsieur Le Représentant de la Banque Africaine de Développement et du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo,

Monsieur le Coordonnateur régional du projet renforcement de la contribution des produits forestiers non-ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique centrale,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur et un plaisir renouvelé de prendre la parole au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de son Directeur Général, Dr José Graziano da Silva, à l'occasion de l'atelier de lancement du projet *"Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique centrale"*.

Au nom de toute l'équipe du projet et de ses partenaires, je voudrais vous remercier pour votre disponibilité pour procéder à l'ouverture de cet atelier. Je voudrais également saisir cette opportunité pour exprimer la gratitude de la FAO à l'égard du Gouvernement du Rwanda pour sa collaboration permanente et les efforts inlassables qu'il ne cesse de déployer pour la promotion de la gestion durable des ressources naturelles au Rwanda.

Les initiatives en matière de gestion durable des ressources naturelles des pays d'Afrique centrale se sont longtemps focalisées sur la ressource «bois d'œuvre». Or, ces écosystèmes regorgent de produits qui, quoique n'étant pas du bois d'œuvre contribuent, de façon significative à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Ces produits plus connus sous l'appellation de "Produits Forestiers Non Ligneux" ont un impact important sur la vie de plusieurs millions d'individus. En effet, la plupart de ces produits constituent l'alimentation de base des populations riveraines des forêts et des parcs. D'autres fournissent la matière première à des transformations ultérieures par des petites et moyennes entreprises créant ainsi de la valeur ajoutée et des opportunités d'emploi. Au Rwanda les produits comme le bambou, le miel, les champignons, le maracouja, les plantes médicinales procurent des revenus et des emplois et améliorent la santé des populations pauvres.

Cependant, en dépit de leur importance et de leurs potentialités, les produits forestiers non ligneux sont très faiblement valorisés. Cette situation s'explique d'une part par un cadre légal, réglementaire et institutionnel inapproprié ; et d'autre part, par une faible connaissance et un manque d'informations sur ces produits et sur leur rôle dans l'économie des ménages, la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. De plus, les entreprises impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux sont dans la plupart des cas des entreprises informelles bâties autour de la famille ou de la communauté. Elles ne sont pas bien structurées, ont peu ou pas d'accès à l'information sur le marché, et ont plusieurs problèmes de droits de propriété.

Excellence Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, la FAO a fait du secteur des produits forestiers non ligneux, l'un de ses principaux axes d'intervention dans les pays de la COMIFAC.

Le projet dont l'atelier de démarrage commence ce jour, fait suite à un autre projet régional sur les produits forestiers non ligneux intitulé "Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux" que la FAO a exécuté pour les pays de la COMIFAC que sont le Congo, le Gabon et la République Centrafricaine.

Excellence Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Le nouveau projet sous-régional "Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique centrale" est mis en œuvre au Rwanda, au Burundi, en Guinée Equatoriale, à Sao Tomé et Príncipe et au Tchad. Il est financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC) à hauteur de 3 369 267 Euros pour une durée de 3 ans. Il est exécuté par la FAO, en collaboration avec le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et les gouvernements des pays suscités.

Les objectifs principaux du projet sont d'améliorer les conditions de vie et la sécurité alimentaire des ménages dépendants des forêts et mieux conserver et gérer les PFNL. Les cinq pays impliqués dans le projet sont riches en PFNL notamment le miel, les champignons, la gomme arabique, le beurre de karité, *Gnetum* spp., *Irvingia* spp. (mangue sauvage), le maracouja, etc...qui devront être valorisés pour améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie des populations rurales et urbaines les plus démunies.

Les bénéficiaires du projet sont les communautés rurales forestières, les populations les plus vulnérables c'est-à-dire les populations autochtones, les femmes, les vieillards, et les enfants ; les ONG locales ; les commerçants, les consommateurs ; les associations de producteurs ; le secteur privé ; le secteur public et les organisations régionales.

Les résultats attendus du projet sont entre autres :

1. L'amélioration des cadres légaux, politiques et stratégies nationales de développement des PFNL dans les cinq pays du projet ;
2. Le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le secteur des PFNL ;
3. La vulgarisation et la sensibilisation sur la gestion durable des PFNL.

A travers ces résultats, le projet répondra aux problèmes qui affectent la performance des petites entreprises impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux, et fournira un soutien aux gouvernements de la sous région pour le renforcement des capacités des groupes cibles et l'appui à la mise en œuvre du plan de convergence de la COMIFAC.



Excellence Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Je suis convaincu du soutien des gouvernements du Rwanda, du Burundi, de la Guinée Equatoriale, de Sao Tomé et Principe et du Tchad pour la réussite du projet, afin que les produits forestiers non ligneux contribuent davantage aux économies nationales des pays suscités, au développement des petites entreprises, à la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

Vive la coopération internationale,

Vive la Banque Africaine de Développement et le Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo,

Vive la coopération sous-régionale,

Je vous remercie pour votre aimable attention.

## **8.5 Allocution d'ouverture du Délégué du Représentant de la BAD au Rwanda, M. Joseph Nyirimana**

Excellence Monsieur le Ministre des Ressources Naturelles de la République du Rwanda,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,

Monsieur le Représentant de la FAO,

Distingués Invités,

Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur pour moi de prendre la parole ce jour, pour le compte du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo et de la Banque Africaine de Développement, à l'ouverture des travaux de l'atelier de démarrage et de planification des activités du projet sous régional FAO.PFNL-FFBC.

Qu'il me soit permis, en cette heureuse circonstance, de souhaiter à chacun de vous, une chaleureuse bienvenue parmi nous.

Je salue avec satisfaction, la présence parmi nous, de Son Excellence Monsieur le Ministre des Ressources Naturelles du Rwanda, qui a tenu à participer à la présente cérémonie, nonobstant son agenda chargé.

Je salue également la présence parmi nous, de Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et du Représentant de la FAO qui ont tenu, malgré leurs multiples sollicitations, à rehausser de leur présence l'éclat de cette rencontre.

Excellence Monsieur le Ministre,

Monsieur Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,

Distingués Invités,

Votre présence ici aux présents travaux, prouve sans nul doute que nous sommes tous sensibles et conscients des enjeux des sujets qui nous rassemblent aujourd'hui, et La Banque africaine de développement qui administre le Fonds pour les Forêts du bassin du Congo l'est particulièrement.

Convient-il de rappeler pour mieux illustrer toute l'importance de la problématique de la gestion durable des ressources forestières dans le bassin du Congo, la BAD appuie à hauteur de 64 millions d'euros, la mise en œuvre du plan de convergence de la COMIFAC à travers le Programme d'Appui à la Conservation des Écosystèmes forestiers du Bassin du Congo (PACEBCo).

Cet appui traduit sans nul doute, l'intérêt que la Banque accorde à la gestion durable des ressources forestières en Afrique centrale dans un contexte d'atténuation des effets néfastes dus aux changements climatiques.

Excellence Monsieur le Ministre,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,

Distingués invités,

Le Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC) a été créé en Juin 2008, avec un capital initial de 117 millions d'euros alimenté par la Grande Bretagne et la Norvège. Le Canada en est membre observateur depuis 2012. Les objectifs du FFBC visent à atténuer la pauvreté et à relever le défi du changement climatique, à travers la réduction du taux de déforestation et de dégradation des forêts, tout en maximisant le stockage de carbone forestier sur pied.

Aussi, le FFBC s'est engagé à encourager et à soutenir les efforts des Gouvernements des pays membres de la COMIFAC et de ses Institutions, en faveur d'une part, de la Réduction des Émissions de gaz à effets de serre issues de la Déforestation et de la Dégradation des forêts (REDD+), et de la lutte contre la pauvreté à travers la gestion durable des ressources forestières en général, et des produits forestiers non ligneux (PFNL) en particulier.

C'est à ce titre que le FFBC apporte un appui de l'ordre de 80 millions d'euros en faveur d'une quarantaine de projets de développement forestiers et de lutte contre la pauvreté en milieu rural dans le bassin du Congo.

Tout cet important appui traduit, si besoin en était encore, de la volonté du Fonds, de réduire la pauvreté et de relever le défi du changement climatique à travers la réduction du taux de déforestation dans le Bassin du Congo.

Excellence Monsieur le Ministre,

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,

Distingués Invités,

Les présents travaux se fixent pour principaux objectifs de:

- Présenter à l'attention des acteurs clés et surtout des pays bénéficiaires, le projet FAO-PFNL/FFBC, et notamment ses objectifs et les résultats attendus ;
- Clarifier les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes à la mise en œuvre du projet ;
- Planifier clairement les opérations à exécuter chaque année, en référence au cadre logique du projet, et de valider le chronogramme détaillé de ces opérations ;
- Définir et valider les livrables qui conditionneront les différents paiements en faveur de l'agence d'exécution du projet.

Pour ce faire, je ne doute à aucun moment, de votre détermination, à œuvrer pour la bonne réussite des présentes assises, preuve irréfutable, si besoin en était encore, de votre engagement à la réussite de la mise en œuvre de cet important projet.

Je reste convaincu, au regard de l'expertise ici réunie, et des capacités des pays bénéficiaires du présent projet, que les travaux de cet atelier sous régional nous permettront de bien comprendre l'articulation du projet, les rôles et les responsabilités des différents intervenants, et de convenir à une meilleure planification des opérations dans chacun des cinq pays bénéficiaires, pour une mise en œuvre réussie de cet important projet.

C'est sur cette note d'espoir, que je souhaite pleine réussite aux présents travaux.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.

## **8.6 Allocution d'ouverture du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, M. Raymond MBITIKON**

Excellence Monsieur Ministre des Ressources Naturelles de la République du Rwanda,

Monsieur Le Représentant Résident de la BAD,

Monsieur le Coordinateur Sous Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale,

Monsieur le Coordonnateur régional du projet renforcement de la Contribution des produits forestiers non-ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique Centrale,

Mesdames et Messieurs les Points Focaux et Coordonnateurs Nationaux du projet "Renforcement de la Contribution des produits forestiers non-ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique Centrale",

Mesdames et Messieurs,

Chers participants,

C'est un grand plaisir pour moi de me retrouver une fois de plus dans cette belle ville de Kigali, capitale de la République Rwandaise pour l'atelier de lancement et de planification des activités du projet GCP/RAF/479/AFB intitulé "Renforcement de la Contribution des produits forestiers non-ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique Centrale".

Je voudrais remercier Son Excellence monsieur le Ministre des Ressources Naturelles de la République Rwandaise et à travers lui le Gouvernement et le peuple rwandais pour avoir accepté que cet atelier se tienne ici d'une part, mais également pour l'accueil chaleureux réservé à tous les participants venus de plusieurs pays de l'espace COMIFAC d'autre part.

Excellence Monsieur le Ministre,

Vous avez accepté de présider personnellement la cérémonie d'ouverture de cet atelier, ce qui montre l'importance et l'intérêt que votre pays accorde à la question de sécurité alimentaire mais également au rôle que jouent les produits forestiers dans l'amélioration de la vie quotidienne de vos concitoyens.

Aussi, voudrais- je présenter ici à votre Excellence toutes les gratitudes du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour les actions que vous menez sans cesse à la tête de votre département en faveur de la gestion concertée des ressources forestières et environnementales en Afrique Centrale ; l'une de ces actions que je voudrais bien citer ici est la ratification par votre pays du Traité relatif à la Conservation des ressources forestières en Afrique Centrale et instituant la Commission des Forêts d'Afrique Centrale, la COMIFAC.

En effet, le choix du Rwanda pour abriter cet atelier n'est pas le fait du hasard; ce pays membre de la COMIFAC possède de grandes connaissances et expériences en matière de gestion rationnelle des ressources naturelles notamment: les terres agricoles, les produits forestiers non ligneux, la faune sauvage, etc... et surtout, il convient de relever les avancées significatives en ce qui concerne la transformation locale et la valorisation des produits forestiers non ligneux.

Le démarrage de ce projet après cet atelier répond à une des préoccupations de la COMIFAC qui est celle de veiller à ce que l'ensemble des pays membres connaissent un même niveau de développement en ce qui concerne la gestion et la valorisation des nombreuses richesses en diversités biologiques que renferment nos pays et qui ne sont pas encore toutes bien connues.

Excellence Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Les produits forestier non ligneux ne sont pas présents uniquement dans les pays à fort couvert forestier ; on en trouve ayant de très haute valeur commerciale et nutritionnelle dans les autres types d'écosystèmes ; c'est pourquoi, après le Cameroun, le Gabon, la République Centrafricaine et la République Démocratique du Congo, c'est maintenant les Républiques du Burundi, de la Guinée Equatoriale, du Rwanda, de Sao Tomé et Príncipe et du Tchad qui vont bénéficier des appuis nécessaires pour l'amélioration de la gestion de leurs ressources en PFNL à travers le projet GCP/RAF/479/AFB intitulé "Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique Centrale".

Je voudrais ici remercier la Banque Africaine de Développement et le Fonds Forestier pour le Bassin du Congo pour le financement de ce projet: je n'oublierais pas l'agence d'exécution, qui dans les cinq autres pays de l'espace COMIFAC a fait un excellent travail, lequel a permis d'obtenir des résultats qui ont permis d'obtenir le nouveau financement, je veux citer la FAO que je remercie et félicite.

J'ose croire qu'elle fera cette fois plus que précédemment, car les leçons apprises et les résultats obtenus dans le cadre du dernier projet constituent des bases assez solides qui pourraient aider à mieux faire.

Pour notre part, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC continuera d'accompagner ce projet et lui apportera les soutiens nécessaires pour qu'il atteigne ses objectifs.

Je laisse les questions relatives au contenu technique du projet ainsi que celles qui concernent les modalités d'exécution aux présentations qui seront faites par les Experts durant le déroulement des travaux de l'atelier.

Excellence Monsieur le Ministre,

Je vous remercie à nouveau pour tout l'honneur que vous nous faites en rehaussant de votre présence cette cérémonie.

Vive la Coopération Internationale,

Vive la COMIFAC,

Je vous remercie pour votre aimable attention.

## **8.7 Discours d'ouverture de Son Excellence le Ministre des Ressources Naturelles du Rwanda, M. Stanislas KAMANZI**

Monsieur Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,

Monsieur le Représentant de la FAO,

Monsieur Le Représentant de la Banque Africaine de Développement et du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo,

Monsieur le Coordonnateur régional du projet,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir de voir tant de participants provenant de la communauté forestière des Etats de l'Afrique Centrale pour se réunir à Kigali avec un objectif de participer à l'atelier de lancement du projet "*Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique centrale*".

Je vous souhaite donc la bienvenue au Rwanda et à cette rencontre de planification les activités du projet dont le principal objectif est d'améliorer les conditions de vie de la population et la sécurité alimentaire des ménages dépendants des produits forestiers non ligneux.

Distingués Invités, Mesdames, Messieurs,

La présence actuelle de ce projet dans les cinq (5) pays du Bassin du Congo et son déploiement au Rwanda constituent une opportunité pour faire avancer rapidement notre processus de réduction de la pauvreté des populations vulnérables ainsi que le renforcement des petites et moyennes entreprises au regard de l'appui technique que met ce projet à notre disposition.

Distingués Invités, Mesdames, Messieurs,

Vous me permettrez qu'avant de clore mon allocution, je puisse adresser mes vifs remerciements aux différentes Institutions et Organisations qui ont investi leurs capacités techniques et financières pour mettre en place le projet dans tous les pays de notre sous-région.

Je pense ici aux bailleurs de fonds qui sont le Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo et la Banque Africaine de Développement, la Commission des Forêts d'Afrique Centrale, **COMIFAC en sigle** et enfin la FAO comme agence d'exécution du projet.

Ainsi donc, j'exhorte tous les participants à suivre avec attention les différentes présentations qui seront données au cours de cet atelier ; elles vous donneront une lumière sur les prochaines étapes de mise en œuvre du projet en privilégiant surtout l'approche participative impliquant les bénéficiaires.

Je voudrais qu'à l'issue de cet atelier, une feuille de route des activités prioritaires soit adoptée et un arrangement institutionnel approprié pour mieux conduire les activités dans 3 prochaines années soit proposé.

Avec ces mots d'encouragement et d'espoir, je déclare ouvert, l'atelier de lancement du projet "**Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique centrale**".

Vive la coopération internationale,

Vive la coopération sous-régionale,

Vive le Rwanda.

KAMANZI Stanislas  
Le Ministre des Ressources Naturelles

## **8.8 Termes de référence des comités de pilotage**

### **8.8.1 Comité de Pilotage Régional du projet GCP/RAF/479/AFB; crée par décision COMIFAC numéro 001/SE/COMIFAC/2014 du 28 mai 2014**

- Définir les orientations générales du projet notamment sur les questions institutionnelles et politiques ainsi que sur la stratégie de mise en œuvre des activités du projet ;
- Veiller à la cohérence de la mise en œuvre du Projet avec les politiques et stratégies nationales et sous régionales ;
- Veiller à ce que la mise en œuvre du Projet s'opère conformément aux orientations stratégiques et objectifs définis dans les documents de référence du projet ;
- Résoudre les conflits éventuels entre les acteurs du projet.

Plus spécifiquement, le Comité de Pilotage Régional s'occupera de:

- La supervision de la performance générale du projet et particulièrement le suivi de la mise en œuvre des activités du projet ;
- L'examen et validation des programmes de travail annuels et de budget (PTAB), des livrables du projet, des conclusions et rapports des travaux / études dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- La formulation des recommandations pour une meilleure mise en œuvre du Projet.

#### **Composition du Comité de Pilotage Régional**

- Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ou son Représentant (Président) ;
- Un Haut Fonctionnaire du Ministère en charge des forêts du Burundi (membre) ;
- Un Haut Fonctionnaire du Ministère en charge des forêts de la Guinée Équatoriale (membre) ;
- Un Haut Fonctionnaire du Ministère en charge des forêts du Rwanda (membre) ;
- Un Haut Fonctionnaire du Ministère en charge des forêts du Tchad (membre) ;
- Un Haut Fonctionnaire du Ministère en charge des forêts de STP (membre) ;
- Un représentant de la BAD-FFBC (Observateur) ;
- Un représentant de la FAO (Observateur) ;
- Le coordonnateur régional du projet (Rapporteur) ;
- Toute autre personne ressource invitée par le Président.

#### **Convocation et fonctionnement du Comité de Pilotage Régional**

Les sessions du Comité de Pilotage Régional se tiennent deux fois par an sur convocation de son Président. Les membres sont informés au moins trois semaines à l'avance de la date de la réunion, avec communication de l'ordre du jour et de toutes les informations nécessaires. Les réunions sont validées si plus de la moitié des membres sont présents. Toutes les réunions sont présidées par le Président ou son représentant. Les documents de travail des réunions du Comité de Pilotage sont préparés et présentés par le rapporteur. La prise de décision est faite par consensus et, le cas échéant, à la majorité simple des membres présents. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante. Les fonctions des membres du Comité de Pilotage Régional sont gratuites. Les frais de déplacement des membres du CPR pour les réunions du CPR sont à la charge du projet.



## **8.8.2 Comité de Pilotage National**

### **Contexte et justification**

Le Projet GCP/RAF/479/GER "Renforcement de la contribution des produits forestiers non-ligneux (PFNL) à la sécurité alimentaire en Afrique Centrale vise la réduction de la pauvreté et la gestion durable des PFNL en Afrique Centrale en général et au Burundi, en Guinée Equatoriale, au Rwanda, à Sao Tomé et Principe et au Tchad en particulier par le biais de la valorisation des ressources forestières.

Le Projet est mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sous la supervision de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). Il est financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC) pour une période de trois ans (04 février 2014 – 3 février 2017). Les objectifs globaux du Projet sont de :

- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et la sécurité alimentaire des ménages dépendants des forêts, et notamment des groupes les plus vulnérables ;
- Contribuer à la conservation et à la gestion durable des PFNL en Afrique Centrale et plus spécifiquement au Burundi, en Guinée Equatoriale, au Rwanda, à Sao Tomé et Principe et au Tchad.

Après la mise en place institutionnelle initiale au Burundi, en Guinée Equatoriale, au Rwanda, à Sao Tomé et Principe et au Tchad pour les coordinations nationales et au Gabon pour la coordination régionale, l'atelier de démarrage du projet aura lieu à Kigali au Rwanda du 3 au 5 Juin 2014.

Conformément aux dispositions du document du projet approuvé par la BAD/FFBC, un Comité de Pilotage Régional, présidé par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, doit être mis en place afin d'organiser la première session dudit Comité lors de l'atelier de démarrage du projet.

### **Missions du Comité de Pilotage National**

- Veiller à la cohérence de la mise en œuvre du Projet avec les politiques et stratégies nationales ;
- Veiller à ce que la mise en œuvre du Projet s'opère conformément aux orientations stratégiques et objectifs définis dans les documents de référence du projet ;
- Résoudre les conflits éventuels entre les acteurs du projet.

Plus spécifiquement, le Comité de Pilotage National s'occupera de :

- La supervision de la performance générale du projet et particulièrement le suivi de la mise en œuvre des activités du projet au niveau national ;
- L'examen et la validation des programmes de travail annuels et de budget (PTAB), des livrables du projet, des conclusions et rapports des travaux / études dans le cadre de la mise en œuvre du projet au niveau national ;
- La formulation des recommandations pour une meilleure mise en œuvre du Projet au niveau national.

### **Composition du Comité de Pilotage National**

- Un Représentant du Ministère en charge des forêts (Président) ;
- Un Représentant de la FAO (Observateur) ;

- Un Représentant du bureau national de la BAD (Observateur) ;
- Représentants d'autres agences gouvernementales impliqués dans le Projet ;
- Un représentant de chaque site pilote ;
- Un représentant de la société civile ;
- Coordonnateur National (Rapporteur) ;
- Toute autre personne ressource invitée par le Président.

### **Convocation et fonctionnement du Comité de Pilotage National**

Les sessions du Comité de Pilotage National se tiennent deux fois par an sur convocation de son Président. Les membres sont informés au moins trois semaines à l'avance de la date de la réunion, avec communication de l'ordre du jour et de toutes les informations nécessaires.

Les réunions sont validées si plus de la moitié des membres sont présents. Toutes les réunions sont présidées par le Président ou son représentant. Les documents de travail des réunions du Comité de Pilotage National sont préparés et présentés par le rapporteur. La prise de décision est faite par consensus et, le cas échéant, à la majorité simple des membres présents. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

Les fonctions des membres du Comité de Pilotage National sont gratuites. Les frais de déplacement des membres pour les réunions du Comité de Pilotage National sont à la charge du projet.

## 8.9 Elaboration des plans de travail semestriel

### 8.9.1 Plan de travail semestriel de la coordination régionale

N°	Activités/Sous-activités	Résultats attendus	Structures responsables	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	Échéance	Coûts (USD)
				F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D	J	F15		
<b>Composante A. Amélioration des cadres légaux, politiques et stratégies nationales de développement des PFNL</b>																		
<b>Produit A.1</b>	<b>Analyse des cadres légaux et politiques sur les PFNL</b>																	Pour les coûts, voir le budget détaillé
A.1.1	Faire le suivi du recrutement des consultants juristes chargés d'appuyer le processus d'internaliser les Directives PFNL de la COMIFAC dans les cinq pays	Les consultants juristes sont recrutés pour commencer le travail d'internalisation des Directives PFNL de la COMIFAC	Coordonneurs nationaux en collaboration avec CR															
A.1.2	Organiser la formation des consultants juristes chargés d'appuyer le processus d'internalisation des Directives PFNL de la COMIFAC	Les consultants juristes recrutés par le projet sont imprégnés de la démarche d'internalisation des Directives PFNL de la COMIFAC et des Directives volontaires sur le Droit à une Alimentation Adéquate (DAA) et le rapport de l'atelier de formation est disponible	CR et Bureau légal FAO Rome														Mi-juillet 2014	30 000

A.1.3	Faire le suivi de l'organisation par les CNP de la réunion de présentation de la démarche d'internalisation des Directives au Comité Consultatif National sur les PFNL pour sa validation	Cinq rapports de la réunion de présentation de la démarche d'internalisation des Directives au CCN disponibles	CNP																Début Août 2014	0
A.1.4	Faire le suivi de l'organisation de la réunion de présentation au CCN de la note de synthèse montrant les opportunités offertes par le processus d'internalisation, les contraintes légales et institutionnelles et les articles PFNL du code ou la loi forestière à amender	5 rapports de la réunion de présentation de la note de synthèse au CCN disponibles	CNP																Fin Août 2014	0
A.1.5	Faire le suivi de la production par les consultants juristes des études nationales d'analyse des cadres légaux, institutionnel et politiques régissant le secteur des PFNL dans les 5 pays	Cinq rapports d'analyse des cadres légaux, institutionnels et politiques régissant le secteur des PFNL sont disponibles pour validation par les CCN des différents pays	CR, CN et consultants																Fin Octobre 2014	0
A.1.6	Faire le suivi de l'organisation des ateliers de validation des études d'analyse des cadres légaux, institutionnels et politiques régissant le secteur des PFNL dans les 5 pays	Les 5 rapports d'analyse des cadres légaux, institutionnels et politiques régissant le secteur des PFNL sont validés par les membres des CCN-PFNL des 5 pays	CR, CN et consultants																Début Novembre 2014	0
<b>Produit A.2</b>	<b>Faciliter l'élaboration participative des stratégies nationales PFNL</b>																	0		
A.2.1	Faire le suivi de l'organisation de l'atelier de lancement de l'élaboration de la SNPA-PFNL dans les 5 pays du projet	Cinq rapports de l'atelier de lancement de l'élaboration des SNPA-PFNL sont disponibles	CR, CN, consultants																Août-14	0

	A.2.2	Faire le suivi de l'élaboration de manière participative des stratégies nationales (SNPA) PFNL	Cinq stratégies nationales PFNL sont élaborées pour permettre aux pays de disposer d'un document politique de référence pour le développement et la valorisation des PFNL à utiliser par les parties prenantes	CR, CN et consultants																Fin Octobre 2014	0
	A.2.3	Faire le suivi de l'organisation des ateliers de validation des SNPA-PFNL dans les 5 pays	Cinq rapports des ateliers de validation des SNPA-PFNL sont disponibles	CN, Point focaux, CR																Fin Octobre 2014	0
	A.2.4	Faire le suivi de l'organisation des ateliers du CCN restreint en vue d'examiner le nouveau draft des SNPA-PFNL intégrant les commentaires l'atelier de validation	Les versions finales des SNPA-PFNL sont disponibles dans chacun des 5 pays	CR, CN, consultants et CCN-PFNL																En Décembre 2014	0
<b>Produit A.3</b>	<b>Elaboration participative des suggestions relatives aux articles à amender sur les PFNL</b>																		0		
	A.3.1	Faire le suivi le suivi de l'élaboration des textes juridiques/réglementaires des PFNL dans chacun des pays du projet	Cinq suggestions relatives aux articles PFNL à amender sont élaborées pour chacun des pays	CR, CN et consultants																Fin Novembre 2014	0
	A.3.2	Faire le suivi de l'organisation des ateliers de validation des textes juridiques/réglementaires	Cinq suggestions relatives aux articles PFNL à amender sont validées par les membres des CCN-PFNL de chacun des pays	CR, CN, consultants et CCN-PFNL																Début Décembre 2014	0
<b>Composante B. Renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la gestion des PFNL</b>																					
<b>Produit B.1</b>	<b>Renforcement des connaissances techniques, économiques et légales du Sous groupe de travail de la COMIFAC</b>																		0		
	B.1.1	Organiser une réunion du Sous-Groupe de Travail PFNL du GTBAC de la COMIFAC	La troisième réunion du Sous Groupe de travail de la COMIFAC sur les PFNL est organisée à Kigali du 6 au 7 juin	CR																Juin 2014 couplée avec atelier lancement projet	0



	B.4.1	Effectuer des descentes sur le terrain pour le contact avec les bénéficiaires et les partenaires clés ; suivi et supervision des études de base et préparation de la formation sur l'approche Analyse et Développement des Marchés (ADM)	Les bénéficiaires et les partenaires clés du projet sont sensibilisés sur l'importance du projet et leur soutien obtenu pour la réussite des activités ; le suivi et la supervision des études de base sont effectués ainsi que la préparation de la formation sur l'approche Analyse et Développement des Marchés (ADM)	CR, CN															Juillet - Décembre 14	0
<b>Produit B.6</b>	<b>Amélioration des connaissances sur les PFNL à travers l'octroi de bourses d'études et de recherche</b>																			0
	B.6.1	Elaborer une note conceptuelle définissant les modalités d'octroi de bourses d'études et de recherche dans la cadre du projet	Note conceptuelle disponible et envoyé à la COMIFAC et à la BAD	CR															Mi-juillet 2014	0
	B.6.2	Faire le suivi de l'étude par la stagiaire de l'Université de Cornell sur l'étude des chaînes de valeur PFNL majeurs au Rwanda	Rapport de stage produit et présenté au Rwanda	CR, CNP Rwanda															Juin-Août 2014	0
	B.6.3	Faire le suivi de l'octroi de bourses de recherche sur des thèmes d'intérêt pour le projet octroyées dans les pays du projet	Au moins 3 bourses de recherche octroyées en 2014	CNP															Août-Décembre 2014	0
<b>Composante C. Vulgarisation et sensibilisation sur la gestion durable des PFNL</b>																				
<b>Produit C.1</b>	<b>Systèmes d'informations en place et opérationnel</b>																			0
	C.1.1	Consolider les informations sur les thèmes prioritaires des PFNL	Les décideurs, les leaders d'opinion et les autres acteurs impliqués dans le secteur des PFNL sont sensibilisés sur l'importance des PFNL pour la lutte contre la pauvreté	CR, CN et points focaux															Juin - Décembre 2014	0

			et le renforcement de la sécurité alimentaire																	
	C.1.2	Diffuser les informations à travers un système d'information sur les PFNL	Les informations sur les thèmes prioritaires des PFNL sont diffusées à travers les notes d'information ; le Flash PFBC ; le site web du projet ; les CD/DVD. Les coordonnateurs nationaux COMIFAC ; et à travers les SIM agricoles existant dans les 5 pays du projet	CR, CN et points focaux															Juin 2014-Jan 2015	20000
<b>Produit C.2</b>	<b>Participer aux événements nationaux, régionaux et internationaux</b>																		0	
	C.2.1	Participer aux événements nationaux	Chaque coordination nationale a participé au moins à deux événements nationaux	CN, Point focaux															Juin 2014-Jan 2015	0
	C.2.2	Participer aux événements régionaux et internationaux	Le projet a participé au moins à deux événements régionaux et à un événement international	CR															Juin 2014-Jan 2015	17500
<b>Composante D. Assistance technique et gestion administrative du projet</b>																				
<b>Produit D.1</b>		Recruter le Spécialiste sous-régional Ressources Naturelles-PFNL	Spécialiste ressources naturelles-PFNL recruté et opérationnel	Coordonnateur Régional, SFC Libreville															Juin-14	40000







	A.1.1	Production par les consultants juristes des études nationales d'analyse des cadres légaux, institutionnels et politiques régissant le secteur des PFNL dans les 5 pays	Cinq rapports d'analyse des cadres légaux, institutionnels et politiques régissant le secteur des PFNL sont disponibles pour validation par les CCN des différents pays	31000		31000	31000	25 000	31000
<b>Produit A.2</b>	<b>Faciliter l'élaboration participative des stratégies nationales PFNL</b>								
	A.2.1	Elaboration de manière participative des stratégies nationales (SNPA) PFNL des 5 pays	Cinq stratégies nationales PFNL sont élaborées pour permettre aux pays de disposer d'un document politique de référence pour le développement et la valorisation des PFNL à utiliser par les parties prenantes	49000		49000	49000	42000	49000
<b>Produit A.3</b>	<b>Elaboration participative des suggestions relatives aux articles à amender sur les PFNL</b>								
	A.3.1	Elaboration des textes juridiques/réglementaires des PFNL dans chacun des pays du projet	Cinq suggestions relatives aux articles PFNL à amender sont élaborées pour chacun des pays	20000		20000	20000	12000	20000
<b>Composante B. Renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la gestion des PFNL</b>									
<b>Produit B.2</b>	<b>Création des Comités Consultatifs Nationaux</b>								
	B.2.1	Faire le suivi de la création et l'organisation des réunions des CCN-PFNL et lancement national du projet(Burundi, Guinée Equatoriale, Tchad, Sao Tomé et Principe) ; mise en place du CCN PFNL au Rwanda ;	Les comités consultatifs nationaux sur les PFNL sont créés et sont fonctionnels dans les pays du projet ; les rapports des réunions sont disponibles.	15000		15000	15000	15000	15000
<b>Produit B.3</b>	<b>Conduite des études de base dans les sites pilotes du projet</b>								
	B.3.1	Faire la conception des outils méthodologiques et le suivi du déroulement des études de base (filères des PFNL) dans les sites pilotes (zones de production) et les marchés	Les outils méthodologiques ont été finalisés et les informations sur les filères des PFNL majeurs/phares sont connues et les rapports des études de base sont disponibles (un rapport pour chaque site pilote)	22000		22000	22000	22000	22000

<b>Produit B.4</b>	<b>Appui aux communautés locales et autres acteurs des filières PFNL</b>								
	B.4.1	Effectuer des descentes sur le terrain pour le contact avec les bénéficiaires et les partenaires clés ; suivi et supervision des études de base et préparation de la formation sur l'approche Analyse et Développement des Marchés (ADM)	Les bénéficiaires et les partenaires clés du projet sont sensibilisés sur l'importance du projet et leur soutien obtenu pour la réussite des activités ; le suivi et la supervision des études de base sont effectués ainsi que la préparation de la formation sur l'approche Analyse et Développement des Marchés (ADM)	10000		10000	10000	10000	10000
<b>Produit B.6</b>	<b>Amélioration des connaissances sur les PFNL à travers l'octroi de bourses d'études et de recherche</b>								
	B.6.1	Faire le suivi de l'octroi de bourses de recherche sur des thèmes d'intérêt pour le projet octroyées dans les pays du projet	Au moins 3 bourses de recherche octroyées en 2014	10000		10000	10000	0	10000
<b>Composante C. Vulgarisation et sensibilisation sur la gestion durable des PFNL</b>									
<b>Produit C.2</b>	<b>Participer aux événements nationaux, régionaux et internationaux</b>								
	C.2.1	Participer aux événements nationaux	Chaque coordination nationale a participé au moins à deux événements nationaux sanctionnés par des rapports	5000		5000	5000	5000	5000
<b>Composante D. Assistance technique et gestion administrative du projet</b>									
<b>Produit D</b>								18700	
<b>Total pays</b>				<b>188300</b>		<b>173400</b>	<b>193500</b>	<b>127000</b>	<b>195922</b>
Les salaires des coordonnateurs nationaux sont payés à partir de Budapest et pas dans les pays									

## **8.10 Discours de clôture de la Directrice générale adjointe des forêts et de la conservation de la nature Représentant du Ministre des Ressources Naturelles du Rwanda**

Monsieur Le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC,

Monsieur Le Représentant de la Banque Africaine de Développement,

Monsieur le Coordinateur sous régional de la FAO en Afrique Centrale,

Monsieur le Coordonnateur Régional du projet,

Distingués délégués de pays participants,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur et un plaisir de représenter Monsieur le Ministre des Ressources naturelles dans cette cérémonie de clôture de l'atelier de lancement du projet "*Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique centrale*".

Puisque j'ai eu la chance de suivre personnellement les travaux en tant que responsable des forêts dans mon pays, je voudrais vous assurer que des travaux de cet Atelier ont été un succès. Le projet en question est mieux connu dans ses objectifs et dans ses modalités de mise en œuvre.

Nous nous félicitons donc que vous ayez pu venir dans notre pays le Rwanda et y passer ces trois (3) jours de réflexion sur le projet de promotion des produits forestiers non ligneux à travers l'élaboration du Plan de Travail annuel 2014.

Nous espérons que, de retour chez vous, vous allez mettre en pratique sur terrain les activités que vous avez planifié et cela dans l'intérêt de nos populations rurales pauvres exploitant les ressources forestières non ligneuses.

Le Ministre m'a demandé de transmettre ses meilleurs remerciements à la COMIFAC, à la Banque Africaine de Développement et à la FAO pour leur précieuses contributions à ce projet en général et à cet atelier en particulier.

Il m'a aussi demandé de féliciter tous les participants, les délégués des pays amis, les journalistes et tout le personnel d'appui pour leur travail assidu durant ces 3 jours.

Et par ici, nous déclarons la clôture officielle des travaux de l'atelier de lancement et de planification des activités du Projet. "*Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique centrale*".

Vive la coopération internationale,

Vive le Rwanda et je vous remercie.

## 8.11 Communiqué final de l'atelier

Il s'est tenu du 03 au 05 Juin 2014, à Kigali au Rwanda, l'atelier de "lancement et de planification des activités du projet GCP/RAF/479/AFB "Renforcement de la contribution des produits forestiers non ligneux à la sécurité alimentaire en Afrique Centrale". L'objectif de cet atelier était de présenter le projet, planifier la mise en œuvre de ces activités en étroite collaboration avec le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, les Gouvernements impliqués dans le projet (Burundi, Guinée Equatoriale, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe et le Tchad), la BAD, les représentants des communautés locales ainsi que les représentants de la société civile menant des activités sur le secteur PFNL.

De manière spécifique, il s'agissait de :

1. Informer les parties prenantes sur le projet ;
2. Discuter les activités du projet et les approches pour les mettre en œuvre ;
3. Renforcer la dynamique de groupe amorcée en mettant en contact les coordonnateurs nationaux des 5 pays entre eux et avec l'équipe du projet ;
4. Présenter les termes de référence des Comités Consultatifs Nationaux (CCN) sur les PFNL dans les 5 pays participants au projet ;
5. Présenter les modalités de collaboration du projet avec les partenaires pour la mise en œuvre des activités ;
6. Présenter et affiner les plans de travail semestriels des coordinations régionale et, nationale du projet durant la période allant de juin 2014 à décembre 2014.

Ont pris part à cet atelier, 42 participants représentant les parties prenantes citées plus haut.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier a été ponctuée par quatre allocutions : celles du Coordonnateur du Bureau Sous Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale, du Représentant de la BAD au Rwanda, du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et de Son Excellence le Ministre des Ressources Naturelles du Rwanda.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre a souligné que la présence actuelle de ce projet dans les cinq pays du Bassin du Congo et son déploiement au Rwanda en particulier, constitue une opportunité pour faire avancer rapidement notre processus de réduction de la pauvreté des populations vulnérables ainsi que le renforcement des petites et moyennes entreprises. Le Ministre a souhaité qu'à l'issue de l'atelier, une feuille de route des activités prioritaires soit adoptée et un arrangement institutionnel approprié mis en place pour mieux conduire les activités durant la période restante du projet.

Son Excellence le Ministre a adressé ses vifs remerciements aux différentes Institutions et Organisations (BAD, FFBC, COMIFAC et la FAO comme agence d'exécution du projet) qui ont investi leurs capacités techniques et financières pour mettre en place le projet dans tous les pays de notre sous-région.

La cérémonie d'ouverture a été suivie par la présentation des participants et la mise en place du bureau constitué de Mme Adria Mukashema, Directrice Générale Adjointe, chargée des Forêts à l'Office Rwandais des Ressources Naturelles (RNRA) comme Présidente; Monsieur Mouga Masdewel, Chef de Division des Forêts , Point Focal National / Tchad; et de Monsieur Emmanuel Ndereyimana, Chef de service Développement et Extension des Ressources Forestières, Point focal / Burundi, comme rapporteurs. La modération de l'atelier a été assurée par Monsieur Laurent Gashugi.

Les travaux de la réunion se sont déroulés en trois sessions: i) le contexte du projet; ii) la planification opérationnelle des activités prévues pour 2014 et; iii) les procédures administratives et définition des modes de collaboration. Pendant ces sessions, les communications suivantes ont été présentées :

- Présentation générale du Projet ;
- Etat d'avancement du projet de février à mai 2014 ;
- Revue des activités du projet en 2014 et les approches pour les mettre en œuvre ;
- Plan de travail préliminaire des coordinations régionale et nationale ;
- Procédures de la BAD ;
- Procédures opérationnelles du Projet et convention/lettres d'accord et contrats divers ;
- Communication au sein de l'équipe, site web et autres outils informatiques ;
- Termes de référence et importance des comités consultatifs nationaux du Sous-Groupe de Travail PFNL de la COMIFAC.

Au terme des débats, les participants ont formulé les **Conclusions et Recommandations** suivantes :

1. Mettre en place dans un bref délai des comités consultatifs techniques par pays, en harmonisant avec les organes en place du projet REDD+ pour une meilleure efficacité ;
2. Impliquer les Gouvernements et les parties prenantes pour l'appropriation du projet et la prise en charge des acquis ;
3. Elaborer une note conceptuelle sur les modalités d'octroi de stages et voyages d'études au plus tard mi-Juillet 2014 et développer la transparence dans ce processus ;
4. Explorer tous les canaux de communication possibles en matière de gestion de l'information et des outils de communication ;
5. Créer des fichiers informatisés pour la gestion des immobilisations et équipements du projet ainsi que l'étiquetage avec les logos BAD, FAO, COMIFAC et FFBC ;
6. Préparer à temps à la rétrocession des différents équipements du projet aux gouvernements à la fin du projet ;
7. Arrimer le projet au Plan de Convergence de la COMIFAC en cours de révision ;
8. Clarifier les missions entre les CPN et CCN-PFNL dans les pays, les CPR et CPN.

**Fait à Kigali, le 05 Juin 2014**

**Les participant**